

1 milliard \$ pour les jeunes

... et quelque chose pour tout le monde

• Textes et réactions

B 1, B 6

OTTAWA (PC) — Le gouvernement se propose d'allouer 1 milliard \$ à la création d'emplois pour les jeunes, envisage d'augmenter les pensions de vieillesse, de garantir une plus grande protection aux propriétaires de maisons et affirme sa détermination à préserver l'accès universel aux soins de santé.

En somme, le Discours du Trône, inaugurant la deuxième session de la trente-deuxième législature, prononcé par le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, hier dans la capitale fédérale, promet quelque chose à tout le monde et reprend dans bien des cas des énoncés de politiques déjà annoncés.

L'aspect qui retient davantage l'attention touche les programmes d'aide à la création d'emplois pour les jeunes. Dans le texte, le gouvernement souligne que la priorité doit être accordée à la jeunesse. En

plus d'annoncer l'injection d'une somme de 1 milliard \$ — soit 312 millions \$ d'argent nouveau — pour aider les jeunes à acquérir de nouvelles compétences et à trouver des emplois, il promet la création d'un ministère d'Etat à la jeunesse.

Pour trouver ces emplois et relancer l'économie, le gouvernement propose une approche régionale. «Dorénavant, souligne le discours, les activités fédérales de développement économique appuieront plus efficacement le potentiel des régions et la réduction des disparités régionales».

Le gouvernement entend aussi mettre en place un réseau national de création industrielle en micro-électronique. En outre, il devrait présenter un projet de loi pour donner suite aux encouragements fiscaux à la recherche et au développement promis dans le budget d'avril.

Les marchés d'exportation recevront le coup de pouce nécessaire pour stimuler le commerce avec l'étranger. Le gouvernement a l'intention de créer des zones d'expor-

tation franches et de moderniser la Loi sur les douanes. Il présentera aussi un projet de loi pour donner suite aux encouragements fiscaux à la recherche et au développement.

Au chapitre de la concurrence avec les autres puissances industrielles, le gouvernement manifeste aussi son intention de poser des gestes concrets. Par exemple, il entend conclure avec le Japon un ac-

cord sur l'automobile avantageux pour les deux pays et prévoyant l'accroissement des installations de production et l'achat de pièces au Canada.

Pour donner suite aux consultations amorcées par le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, le gouvernement propose des conférences sur les perspectives économiques réunissant des représentants des

syndicats, des entreprises et du gouvernement. Un nouvel office de développement industriel régional, coprésidé par un représentant des syndicats et un porte-parole des entreprises, sera chargé de donner des conseils pratiques sur la meilleure façon de mettre en oeuvre la politique industrielle du gouvernement.

Par contre, tout en stimulant la

création d'emplois, nos élus devront pratiquer une politique fiscale qui contiendra, puis réduira le déficit fédéral (31 milliards \$) à mesure que la reprise s'intensifiera.

La pornographie, les droits d'auteurs, la politique nationale de radiodiffusion, la loi sur le divorce et les droits de la personne seront aussi abordés.

la tribune

74e ANNÉE — No 248 — 40 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 8 DECEMBRE 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.35 par semaine

Le démon blanc se déchaîne

BOUL. UNIVERSITÉ
ROCK FOREST

L'est du Québec durement touché

- Un mort à Roberval
- Des milliers d'accrochages
- Routes paralysées
- Pannes d'électricité

L'Estrée paie son tribut 3 navires en perdition

A 3, C 8

MONTREAL (PC) — La tempête qui sévit depuis plus de 24 heures sur le territoire québécois a fait un mort à Roberval, mercredi, occasionné une multitude d'accrochages sur les routes, réduit de moitié le service d'autobus Voyageur en plus d'entraîner l'annulation de quelques vols aériens.

Quelques liaisons ferroviaires ont enregistré des retards. En après-midi plusieurs routes ont dû être fermées à la circulation.

Plusieurs abonnés d'Hydro-Québec, particulièrement en Estrie, ont été privés d'électricité. Quelque 50.000 personnes au centre-ville de Montréal n'ont pas eu de service durant 25 minutes.

La région de la Gaspésie est particulièrement touchée puisque les routes y sont fermées et que les autobus Voyageur n'y circulent plus. Seul les trains y roulent mais accusent des retards considérables.

Dans la région estrienne, les services d'autobus interurbains ont été interrompus hier soir.

Dans la petite localité de Sainte-Anne-des-Monts, 125 maisons ont dû être évacuées en raison d'inondations provoquées par de fortes marées et des rafales de vent.

M. Gilles Bélanger, âgé de 36 ans de Roberval a été frappé par un train du Canadien National, mercredi à 8h50, alors qu'il traversait la voie ferrée en automobile et que la visibilité était réduite par la neige abondante et les vents violents.

La Sûreté du Québec n'a signalé aucun autre accident majeur, hormis la collision de mardi soir qui a fait un mort à Champlain, mais ses bureaux régionaux rapportaient une série d'accidents occasionnés par la visibilité réduite et la chaussée glissante.

Les routes qui ont été fermées sont: la Transcanadienne entre Lévis et Rivière-du-Loup, la 169 qui conduit à Alma, la 170 entre La Baie et Baie Sainte-Catherine, l'autoroute 73 dans la Beauce, et la 132 entre Sainte-des-Monts et Gaspé.

Au service d'autobus Voyageur

de Montréal, aucun départ ne s'est fait après 15h en direction de Québec, Jonquière et Baie-Comeau, la Gaspésie et les Maritimes.

Le service était réduit de 50 pour cent.

Québecair a dû annuler trois de ses vols en partance de Québec vers la Côte-Nord et le Bas Saint-Laurent tandis qu'Air Canada ne réduisait pas son service. Les appareils de la société d'Etat accusaient cependant de nombreux retards, d'une heure et quart dans certains cas.

Plusieurs milliers d'abonnés ont été privés d'électricité en raison des vents forts qui ont soufflé d'un bord à l'autre de la province.

Dans la région montréalaise, 7.000 abonnés des secteurs Anjou,

Rivière-des-Prairies et Verdun étaient encore touchés en fin d'après-midi.

Dans les Basses Laurentides, 8.000 abonnés ont dû manger froid hier midi alors que sur l'île Jésus, 5.000 personnes demeuraient sans courant en fin d'après-midi.

Au moins 17.000 abonnés ont goûté à une panne à Granby et dans la région voisine de Sherbrooke.

Dans la région de Québec, entre 7.000 à 8.000 abonnés ont été privés d'électricité dans plusieurs municipalités en bordure du fleuve.

Environnement Canada indique que la tempête se déplace peu à peu vers l'est de la province en direction de Baie-Comeau et du Labrador. Les grands vents devraient cesser aujourd'hui en mi-journée.

bonne journée!

Assurance-auto: hausse de 10%

- Augmentation de 6% des droits d'immatriculation

B 7

TRIBUNE FORUM

Viol et refus de témoigner

B 2, B 3

La femme a tout inventé, affirme l'homme acquitté

C 1

Grégoire perdra salaire et indemnités de député

C 12

Chez les Expos

Sanderson cédé en retour du releveur Gary Lucas

D 1

TEMPÉRATURE—

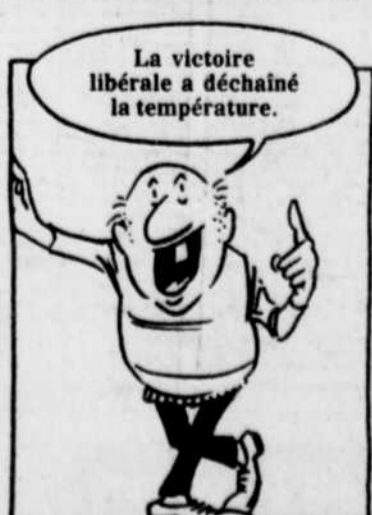
NEIGE: — 6°C.

DEMAIN: NUAGEUX C-8

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS C-3
- DÉCÈS C-10
- FINANCES B-4
- PETITES ANNONCES C-5
- ROMAN C-9
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '83 C-1



Des secouristes transportent les restes du corps d'une des victimes de la collision survenue hier entre deux avions sur la piste

de l'aéroport Barajas de Madrid, qui était ainsi le théâtre d'une seconde catastrophe en l'espace de 10 jours.

2e catastrophe en 10 jours à Madrid

Collision de 2 avions: 104 morts

D 8

Pour financer sa nouvelle clientèle l'an prochain

L'Université aurait 2 millions \$

SHERBROOKE (MR) — Selon un calcul approximatif à partir de données fournies par M. Michel Robillard, de Développement et Planification, au ministère de l'Éducation, il est possible de croire que l'Université de Sherbrooke irait chercher quelque 2 millions \$ dans l'enveloppe de 22 millions \$ que le ministère se propose de distribuer aux universités l'an prochain pour

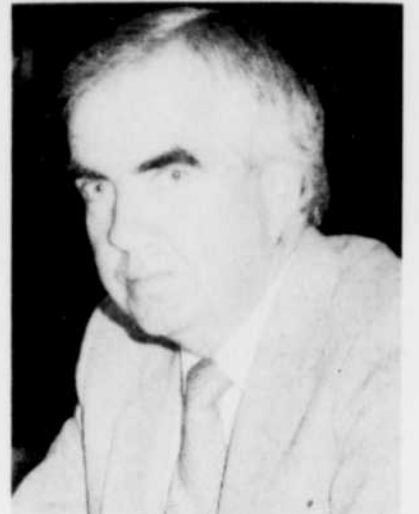
financer les nouvelles clientèles, et le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Claude Hamel, dit qu'un exercice de calcul semblable, à l'Université, donne à peu près ce résultat. M. Claude Hamel ne se réjouit cependant pas outre mesure d'un tel résultat, car dit-il, le gouvernement aura au préalable imposé de nouvelles compressions de 20

millions \$ aux universités, pour l'année 1984-1985, conformément à ses plans. Il ne s'agit donc, juge-t-il, que d'une redistribution de la main droite d'une somme qu'il aura enlevée de la main gauche. De plus, M. Hamel note que les clientèles ainsi financées seront celles de l'année 1983-1984 et que déjà cette année, les universités ont subi une compression de 20 millions \$.

connu une hausse moyenne d'un peu plus de 4 pour cent dans l'ensemble de la province alors que l'Université de Sherbrooke a, cette année, connu une hausse de 7,6 pour cent de sa clientèle.

Le recteur Hamel juge que les mesures gouvernementales ne seront toutefois pas si avantageuses que ne le laisse croire Québec puisqu'elles ne favoriseront pas l'enveloppe de base des universités et que le budget de fonctionnement se trouvera néanmoins entamé. Au sujet des mesures visant à créer des équipes de recherche, favoriser les étudiants de maîtrise et

de doctorat et renouveler les équipements scientifiques, M. Hamel les voit d'un bon oeil et rappelle que les universités ont depuis longtemps fait savoir qu'il y avait des lacunes à combler de ce côté. Il ajoute que l'Université se prépare à faire les démarches qui s'imposent pour aller chercher sa part de ce gâteau dès que le ministère fera connaître ses critères d'acceptation des projets. M. Hamel croit toutefois que les orientations des subventions pour la création de centres spécialisés laisseront cependant peu de place à des surprises puisque, dit-il, les forces des diverses universités sont connues.



Selon le recteur Claude Hamel, Québec ne fait que redistribuer de la main droite une somme qu'il aura enlevée de la main gauche.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO ESCALADE des Fêtes

la tribune

\$3,000 A GAGNER

2 MARATHONS CONSÉCUTIFS SUR LA MEME CARTE

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

1er MARATHON - CARTE VERTE

MONTANT A GAGNER \$1,000.

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO 1-29 PUBLIE MERCREDI LE 7 DECEMBRE 1983.

La somme prévue pour la soirée des cols blancs affectée à la réserve générale

La Ville refuse de verser les 1 000 \$ au Dépannage 140

SHERBROOKE (LD) — Le conseil municipal de Sherbrooke a décliné la demande des cols blancs de verser l'argent (environ 1 000 \$) prévu pour une soirée du temps des fêtes à l'organisme Dépannage 140. La somme non dépensée sera plutôt versée à la réserve générale, qui servira de premier revenu l'an prochain, au bénéfice donc de tous les contribuables.

En atelier de travail, le conseil a pris une "décision rapide" dans cette affaire, a-t-on indiqué à la direction générale.

En somme, le conseil n'aurait pas voulu faire d'exception à la règle voulant qu'une dépense prévue au budget, mais qui n'est pas en-

gagée finalement, soit versée à la réserve générale. Les membres du conseil répètent volontiers en différentes circonstances qu'une "dépense budgétée n'est pas une dépense autorisée". Le fait qu'une somme apparaisse au budget n'est pas une autorisation de dépenser, et il faut donc obtenir cette autorisation subséquemment.

Le conseil a aussi pris sa décision en considérant que la Ville de Sherbrooke n'est pas une institution charitable. Par ailleurs, les organismes locaux à but non lucratif qui désirent une aide financière peuvent s'adresser au conseil qui dispose d'un budget restreint pour

cela. On n'a pas voulu dévier de la procédure déjà prévue.

On sait que la politique de communication de la Ville de Sherbrooke alloue annuellement une somme de 4 \$ par employé pour la tenue d'une activité de groupe "dans le but de manifester sa reconnaissance envers ses employés et de développer leur esprit d'appartenance à la famille municipale". En comptant 4 \$ pour 243 cols blancs, cela fait une somme de près de 1 000 \$.

Les cols blancs ont eu leur fête samedi dernier, et avaient invité les autorités municipales et les cadres concernés. Le conseil a d'ailleurs autorisé le versement du 4 \$ dans leur cas.

Les autorités municipales auront un "5 à 7" avec les 110 cadres la semaine prochaine.

A l'Hydro-Sherbrooke, la petite fête se déroulerait sur place le 23 décembre à la fin de la journée.

2 des 18 véhicules saisis par la SQ à Sherbrooke

SHERBROOKE (psj) — Dans le raz-de-marée d'une trentaine de perquisitions effectuées dans huit villes du Québec, la Sûreté du Québec a saisi 18 véhicules automobiles que l'on présume avoir été reconstruits au moyen de véhicules volés. Deux des automobiles saisies ont été trouvées lors des perquisitions à Sherbrooke.

Les 28 perquisitions ont été orchestrées par les policiers de l'unité d'urgence et des crimes contre la propriété de la SQ, à Montréal.

A Sherbrooke même, les membres du bureau des enquêtes cri-

minelles de la SQ de l'Estrie ont assisté leurs collègues de la métropole.

Des perquisitions ont eu lieu à Sherbrooke, Montréal, Repentigny, Drummondville, Québec, Chicoutimi, St-Jérôme et St-Hyacinthe.

L'opération policière avait pour nom, opération "plaquettes" compte tenu qu'il s'agissait de véhicules reconstruits à partir de véhicules volés.

La police estime à environ 200 000 \$ la valeur des véhicules saisis dans le cadre de l'opération.

Remis en liberté provisoire

SHERBROOKE — Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a remis Danny Gagné en liberté provisoire après lui avoir souligné qu'il aurait eu tous les éléments pour le garder derrière les barreaux.

Il lui a toutefois recommandé de ne pas faire de coche mal taillée en plus de lui imposer des conditions de fournir une garantie personnelle, de demeurer chez ses parents, de se soumettre à un couvre-feu et de se rapporter périodiquement à la police.

Le juge Côté a reporté au 20 pro-

chain l'enquête préliminaire de Gagné, âgé de 18 ans, qui est inculpé d'un cambriolage d'une valeur de 125 \$ à l'école St-François.

Le complice allégué du prévenu avait déjà été remis en liberté en marge de cette affaire.

L'enquêteur Jean-Pierre Allaire de la PJ a témoigné que la police avait appréhendé Gagné vers 4 h, dans l'école où une fenêtre a été brisée.

Il a dit que des dommages de 2 000 \$ avaient été causés à cet endroit.

Pour 104 chefs de fraude

SHERBROOKE — Ronald Asselin a été placé en liberté surveillée pendant trois ans, astreint à 120 heures de travaux communautaires et condamné à rembourser une somme de 9 000 \$.

Il a reçu cette sentence hier du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix pour 104 chefs de fraude totalisant 20,898 \$ envers le gouvernement fédéral dans le cadre du programme des isolations thermiques des maisons.

Asselin, de Sherbrooke, avait gonflé des factures pour que ses clients ne soient pas obligés de

payer le coût de la main d'oeuvre ou d'acquitter la taxe provinciale sur des matériaux d'isolation ou avait partagé avec eux des subventions accordées pour des travaux.

Le juge Dubé a versé au dossier hier une lettre que le prévenu avait expédiée à son bureau et dans laquelle il faisait état de sa condition financière.

Le défenseur Claude Leblond a informé le tribunal que son client avait toujours l'intention de remettre les 9 000 \$ qu'il avait touchés lors des infractions malgré ses problèmes personnels.

Réfugié jugé en espagnol

SHERBROOKE — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix s'est adressé en espagnol hier à un réfugié salvadorien qui avait été cité devant lui à la suite d'une plainte de son épouse qui craignait des lésions corporelles.

Le défenseur Jean Charest avait expliqué que son client, qui a connu la torture et la détention dans son pays, craignait maintenant le processus judiciaire.

Il a noté que le suspect s'était ramené avec son épouse à la suite d'un incident survenu pendant une phase d'éthylisme.

Me Charest devait faire confirmer ces dires par un pasteur.

Le procureur Charles Crépeau a soumis que la plainte avait pour objet de faire comprendre à ce ressortissant qu'il devait résoudre son problème.

210 000 \$

Grâce à l'Association BURGER KING—LOWNEY (Distributions Lamontagne Inc.), pour la vente de barres de chocolat, 130 associations régionales se sont amassées la coquette somme de 210 000 \$, dont 6 associations (10 000 \$ et plus). Sur la photo, de gauche à droite, Richard Lamontagne, de Distributions Lamontagne Inc., Jean-Louis Roy, propriétaire du restaurant Burger King, et Michel Vachon, représentant de Lowney de la région pour la vente de barres de chocolat. (Publi-promotion)

carnet

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Bertrand Gosselin utilise le carré de camphre comme arme défensive dans sa guerre à finir contre les sept microbes grippeux qui lui sont tombés dessus à bras raccourci.

per Duquette, Guy Champagne et leurs associés ne respectent pas les règles du jeu lors du "5 à 7" qu'ils organisent annuellement à cette période de l'année... ils offriraient trop de nourriture à leurs invités.

Un indien a expliqué au procureur Danielle Côté que si elle était incapable d'allumer une attiseuse dans sa cheminée, c'est probablement parce qu'elle ne frappait pas assez fort et assez longtemps ses pierres à feu.

Quand Lili Perreault procède au nettoyage de ses verres de contact, c'est le grand nettoyage... aux dernières nouvelles, les deux minuscules verres reposaient dans quelque coin ou coude de la tuyauterie de la maison.

Me Gérard Allaire est certain que son bois de chauffage pour sa maison est de l'épicéa parce qu'il a trouvé des chameaux après ses bûches.

Décidément le capitaine Adrien Beaulieu aurait beaucoup de mal à soutenir le poids de son dernier anniversaire de naissance... surtout si l'on se fie à ses performances lors du tournoi de billard des Chevaliers de Colomb de Rock-Forest.

L'abbé Denis Cournoyer a réussi à prouver hors de tout doute qu'il n'a pas les deux pieds dans la même bottine... à moins que ce ne soit les deux bottines dans la bouche.

Harold Joyce a dû pelletter durant cinq heures entre sa maison et sa remise afin d'y dénicher un fanal pour faire face à la panne de courant... il a juré de trouver un coin dans la maison pour son fanal... quitte à coucher dans la remise.

Si vous rencontrez quelqu'un qui se présente comme étant Oscar Le Loup, que le nom ne vous dise strictement rien mais que le personnage vous rappelle pas... il s'agit simplement de Manfred Wolf qui a décidé de régler de cette façon les problèmes d'orthographe dont est régulièrement victime son nom.

Le lieutenant Robert Lavoie ne craint aucune tempête, aucun chemin fermé, aucune bordée de neige, aucune chute de verglas... car il traîne tout son ménage dans le coffre-arrière de son véhicule... rien ne peut l'arrêter.

Selon les restaurateurs sherbrookoïses, Denis Bertrand, Pros-

Pas besoin de refaire les trottoirs avec cette tempête.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B2 (819) 563-8333

la tribune

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

La Quotidienne 2 0 8 - 3 3 5 7

L'Estrie paie un lourd tribut

Poudrerie... pannes... accidents... mur arraché...



SHERBROOKE (psj) — Carambolage monstre sur le Chemin de St-Elie route 220, à la hauteur de l'autoroute 55, mur de briques d'une conciergerie de trois étages soufflé par le vent, rue Chagnon, pannes de courant à Sherbrooke et ailleurs, accidents à la pelle et embardées à la tonne, circulation presque paralysée, visibilité nulle, 20 centimètres de neige balayés, secoués en tout sens... et tout le reste qui va avec ça!

Sherbrooke et les villes satellites ont goûté tout autant que le reste de la région et de tout le Québec à une des colères de dame température qu'il n'est pas donné de subir, heureusement, à tous les jours.

Consolation dans ce sombre tableau, blanc de poudrerie: aucun incident aux conséquences tragiques même si tous les ingrédients d'une situation explosive étaient là. A commencer par ce mur de briques de trois étages qui s'est écroulé, rue Chagnon, angle Ledoux, vers neuf heures et trente, hier, dès les premières bourrasques de vent.

"Cela m'a donné l'impression comme si toute la bâtisse allait s'écrouler" de confier à La Tribune un locataire qui a préféré garder

l'anonymat. "Ma première réaction a été de prendre mon enfant et de sortir au plus tôt. Puis tout s'est calmé environ une minute après l'écroulement des premières briques."

L'écroulement du mur n'a fait aucun blessé mais les autres murs de la conciergerie de huit logements menaçaient de perdre leurs briques. Des mesures ont été prises afin de placer les autres murs de façon à protéger locataires et piétons. La construction de la bâtisse, a-t-on pu apprendre, date de 1968.

Accidents

Si cet incident, le premier impor-

tant de cette longue journée, n'a pas eu de conséquences fâcheuses, le dernier gros fait de l'après-midi, à savoir le carambolage sur la route 220 au Chemin de St-Elie n'aura finalement causé que des dommages matériels.

Pas moins de 15 véhicules ont été impliqués dans cet accident alors qu'au moins une cinquantaine de véhicules ont dû s'immobiliser le long de la route avant que le flot de circulation reprenne son allure compte-goutte.

En fait, les collisions et les embardées survenues à Sherbrooke et sur les routes environnantes n'ont pas infligé de blessures sérieuses aux impliqués même si à certains endroits, comme sur la rue Cate, on parlait d'un accident impliquant un camion-remorque et trois automobiles, ou encore, sur le Chemin Université, une collision frontale assez solide entre deux véhicules ou encore cet accident d'un camion-remorque et d'un camion, rue Camirand...

La Police municipale ne devait

toutefois enregistrer qu'une dizaine d'accrochages entre 07h30 et 16h30. Par ailleurs, les nombreux appels reçus au quartier général de la rue Marquette venaient de citoyens désireux de connaître l'état des rues et le roulement de la circulation. Point d'accident sauf la collision frontale du Chemin Université.

A la Sûreté du Québec (Sherbrooke), on a signalé à peu près le même nombre d'accidents qu'à Sherbrooke même, soit une dizaine, et ce pour toute la journée à partir de la veille, 23 heures.

A Rock-Forest, Bromptonville, Lennoxville; surtout des pertes de contrôle, des embardées, pas de collision proprement dite.

Pannes

Hydro-Sherbrooke et ses abonnés ont également éprouvé quelques problèmes à cause des arbres trop lourds de givre, des rafales trop violentes, de la fragilité des branches qui heurtaient les fils électriques: "Mais si l'on regarde la si-

tuation en général, de dire le directeur Jean Bourassa, on s'en est sorti assez bien. A Sherbrooke même, les troubles ont été assez mineurs. Les endroits les plus sérieusement endommagés ont été ceux du Petit Lac Brompton, du Lac Brompton, du Lac Montjoie et plus particulièrement la zone de Katevale, à partir de Val-du-lac jusqu'aux limites de Sherbrooke où de gros arbres ont chuté sur les fils."

Plusieurs des troubles importants étaient déjà rétablis dans le milieu de l'après-midi, sauf à Katevale et dans le secteur du Petit Lac Brompton. Quant à Ascot et à Fleurimont, il semble que le vent les a épargnés, ou plutôt les troubles.

Du côté des pompiers de Sherbrooke, il n'y a eu qu'une sortie... et il s'agissait d'une simulation d'accident pour les fins d'une émission de télévision sur les tragédies de la route. La scène a été filmée à la hauteur des rues Belvédère et Bel-Horizon, dans Ascot (ct).

Quant le mauvais temps est de la partie, les criminels sortent moins. Aussi bien la nuit de mardi à mer-

credi que la journée d'hier ont été calmes sur la scène criminelle. Quelques vols simples, sans plus.

M. Météo Renaud, du bureau d'Environnement-Canada, qui dit-il au sujet de cette colère hivernale?

Les vents demeureront forts pour aujourd'hui jeudi. Des averses de neige les accompagneront si bien que la circulation sera encore pénible pour une deuxième journée d'affilée.

Quant aux températures, elles descendront jusqu'à moins 15 degrés Celsius pour remonter, on l'espère, vers la ligne des moins 6 degrés Celsius.

Il aura finalement tombé sur l'Estrie depuis mardi, une bonne vingtaine et plus de centimètres de neige avec un intermède de 11 millimètres de pluie. S'il n'y avait pas eu cet intermède, on aurait certainement nagé dans les 30 centimètres et plus.

Enfin cette tempête a entraîné l'annulation d'un très grand nombre de cours de fin d'après-midi, de cours du soir, d'activités sociales et de rencontres du temps des Fêtes.

Routes impraticables dans la région

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Une tempête d'une rare violence a transformé, hier, le réseau routier qui dessert l'Estrie en une gigantesque toile d'araignée où des milliers d'automobilistes se sont empiétrés.

La neige mêlée de pluie qui était tombée pendant toute la soirée et pendant une partie de la nuit et où s'engluèrent automobiles et camions s'est transformée en grésil vers le milieu de l'avant-midi et a donné un avant-goût de l'enfer aux conducteurs téméraires qui s'aventuraient sur les routes, surtout lorsque le vent et la poudrerie se sont mis de la partie.

En fin d'après-midi, la plupart des routes étaient impraticables et,

aux rares endroits où la circulation était encore possible, la mauvaise visibilité rendait hasardeuse la moindre manœuvre.

Des routes glissantes, impraticables, à moins d'avoir le goût du suicide, ou tout bonnement fermées, une visibilité réduite au mieux, nulle plus souvent qu'autrement, tel était le triste bilan que les fonctionnaires du ministère provincial des Transports chargés d'informer le public de l'état des rou-

tes dressaient d'un bout à l'autre de la région. Même l'autoroute des Cantons de l'Est était impraticable et seuls des camions parvenaient à se frayer tant bien que mal un chemin d'un poste de péage à un autre parmi les voitures tombées en panne, immobilisées dans la neige ou incapables d'avancer d'un pouce sur la glace qui recouvrait la chaussée.

Que ce soit à Cowansville, à Lac-Mégantic, à Richmond, à Weedon, à Asbestos, à Valcourt, à East-Angus, à Coaticook, à Cookshire ou bien à Windsor, la situation était la même partout et on ne mettait le nez dehors que s'il le fallait à tout prix.

Malgré le mauvais temps et l'état épouvantable des routes, on n'a déploré qu'un nombre minime de collisions et d'accrochages mais les dérapages, eux, ont été légion.

A part des pare-chocs écrabouillés et des tôles plus ou moins froissées, ces accidents n'ont eu aucune suite fâcheuse, sauf une collision frontale survenue en matinée sur la route 143, près de Waterville. Cette collision qui a causé des dommages matériels considérables aux deux automobiles impliquées a aussi causé des blessures mineures à M. Nérée Beaudette, un octogénaire qui demeure à Lennoxville et qui prenait place à bord d'une des voitures démolies.

Réseau électrique durement touché

SHERBROOKE — Il n'y a pas que le réseau routier de l'Estrie qui a payé, hier, un lourd tribut au premier sursaut de colère de l'hiver.

Le réseau téléphonique et le réseau de distribution d'électricité en ont pris pour leur rhume, tout particulièrement à Asbestos, à Danville et à Wotton où les fils qui avaient résisté aux attaques de la pluie et de la neige et au choc des branches cassées ont cédé sous le poids du verglas.

Dans ces trois localités où la pluie, la neige, le verglas et le vent ont lancé une offensive concertée contre tout ce qui avait une vague allure de fil téléphonique et où fil à haute tension, des centaines de clients de la société Bell Canada

ont été privés de toute communication avec l'extérieur pendant toute la journée et, au début de la soirée, plusieurs pannes n'avaient pas été réparées, les employés préposés aux réparations ne suffisant pas à la tâche.

Une autre panne a été signalée sur l'autoroute 55 à la hauteur de Richmond de même que la localité de St-François, près de Richmond.

Des pannes téléphoniques isolées ont été signalées en d'autres endroits mais aucune n'a eu l'envergure de la panne qui a frappé Asbestos, Danville et Wotton où des pannes d'électricité prolongées ont

contraint les clients d'Hydro-Québec à faire appel à toutes les ressources de leur ingéniosité pour lutter contre le froid et contre la faim.

Le bal a débuté mardi soir quand des fils à haute tension et des fils téléphoniques ont cédé sous le poids de la neige mouillée ou ont été brisés par des branches cassées. Les premières pannes provoquées par la rupture des fils ont été réparées assez rapidement mais, après un court répit, d'autres fils ont été cassés et les équipes dépêchées par Hydro-Québec et Bell Canada ont vite été débordées.

A Asbestos, c'est le quartier St-Barnabé qui a été le plus durement touché, car, si la panne qui l'a frappé aux petites heures a été réparée

peu avant le lever du jour, tous les efforts déployés par les employés de Bell Canada et d'Hydro-Québec ont été réduits à néant en matinée par une nouvelle panne qui, elle, n'a pu être que partiellement réparée. Au début de la soirée, plusieurs pâtés de maisons du quartier étaient encore privés d'électricité et, un peu partout, des fils à haute tension et des fils téléphoniques pendaient aux poteaux.

La situation a été moins dramatique ailleurs, même si des pannes d'électricité plus ou moins longues ont frappé St-Ferdinand, Weedon, Garthby, Eastman, Cookshire, Stanstead, East-Angus, Tingwick, Stoke, St-Claude, St-François-Xavier et Greenlay. Ces pannes ont affecté un peu plus de 4,000 foyers.

Les enseignes mobiles

Injonctions demandées

SHERBROOKE (LD) — La Ville de Sherbrooke vient de déposer deux actions en injonction permanente en Cour supérieure, accompagnées de requêtes en injonction interlocutoire, pour obliger deux commerces de la rue King ouest à enlever leurs enseignes mobiles et à obtenir sa permission avant d'en réinstaller.

La Ville de Sherbrooke semble ainsi manifester son désir ferme d'obtenir le respect de sa réglementation sur les enseignes mobiles ou portatives.

Les deux demandes d'injonction

ne sont pas la seule intervention. De nombreuses plaintes ont été déposées en cour municipale contre une vingtaine de commerces de Sherbrooke. Le nombre de plaintes par commerce peut atteindre trois ou quatre, selon le nombre d'infractions présumées à la réglementation municipale. Ces plaintes seraient entendues le 19 décembre prochain, et font suite à des présumées infractions relevées au début du mois de novembre.

La semaine dernière, le contentieux avait expédié sept mises en demeure à des commerces de se

conformer à la réglementation. Cinq se sont effectivement exécutées.

Les deux actions en injonction sont accompagnées de requêtes en injonction interlocutoire, a précisé le contentieux municipal. Ces requêtes seraient entendues le 12 décembre.

Les actions en injonction concernent les compagnies 1856-6141 Québec Ltée (Restaurant Le Brasier) et Les services Pharmco Inc. (la Pharmacie Jean Coutu).

Depuis la fin d'un sursis au 1er juin pour donner le temps aux com-

merces d'installer des enseignes permanentes, les dispositions sur les enseignes mobiles sont bel et bien en vigueur. Mais l'intervention de la municipalité pour faire entendre raison aux contrevenants a été retardée par différents facteurs, dont la grève des cols blancs (la Cour municipale étant paralysée).

Il semble que ces enseignes mobiles sont louées dans la plupart des cas à la semaine. Alors le tableau peut être changeant quant au nombre d'utilisateurs d'une semaine à l'autre.

Pas de "harassement" contre Patrice Roy

— la Ville

SHERBROOKE (LD) — Un membre du contentieux municipal a nié hier qu'il y ait eu "harassement" contre M. Patrice Roy, un ex-huissier sherbrookois.

En fait, les procureurs de la Ville n'ont fait que répondre en général aux procédures successivement intentées par le plaignant et son avocat, a indiqué hier Me Paul Bureau, avocat du contentieux municipal.

Dans toute cette affaire qui n'est pas terminée, tout ce qui a fait le

contentieux, c'est de défendre les intérêts de la Ville de Sherbrooke, a-t-il ajouté.

M. Roy, aujourd'hui résident de la région de Québec, vient de saisir la Commission des droits de la personne du Québec, le Barreau du Québec et plusieurs médias écrits de toute cette affaire dans un document d'une vingtaine de pages. Le Protecteur du Citoyen, de son côté, a décliné toute compétence dans cette affaire parce que des

fonctionnaires provinciaux, au sens strict du terme, n'y sont pas impliqués.

A la Commission des droits, on doit analyser le document pour vérifier s'il s'agit réellement d'une plainte de la part de M. Roy, et si elle est recevable. Ce dernier s'estime victime de discrimination à cause de ses convictions "personnelles et alors politiques".

Dans le rapport soumis en février '83 au conseil municipal de

Sherbrooke, le contentieux notait entre autres qu'à son avis, les procédures d'oppositions intentées à cette époque étaient "abusives" et "aucunement fondées en droit".

Le 10 février 1982, selon le rapport du contentieux, M. Roy avait demandé un délai dans 17 dossiers (d'amendes) et pris entente pour payer 100 \$ par mois. "Il devait commencer à payer le 15 avril 1982. Il n'a jamais respecté cette entente". C'est la suite de cela qu'un bref de saisie fut émis.

le Concours "super 500 NOMS" la tribune \$15,000 À GAGNER

- M. Gill, 172, rue St-Jean Baptiste, Coaticook; Denise Veilleux, 137, rue Wood, Sherbrooke; Jacques Vandandaigue, 337 Chemin Duplessis, Fleurimont; Larivière Roy, R.R. 5, Cookshire; Emile Leroux, 35, rue Hébert, Danville; André Proulx, 2822 Chemin Galvin, Fleurimont; Armand Paquet, 2194, rue Laval, Lac-Mégantic; Hervé Lessard, 1 ouest, rue Main, Magog; Mme Irène Lessard, 8-184, rue Jeanne-Mance, Coaticook; Serge Paquin, 69, rue Carmel, Danville; Henri-Louis Cyr, 240, rue Bloudeau, East Angus; Roger Labonté, R.R. 1, Sherbrooke; Bernard Giroux, 277, rue Conseil, Sherbrooke; C. Forest, 619-240, rue Terrill, Sherbrooke; M. Côté, 3-156, rue Giet, Sherbrooke; Germain Côté, R.R. 1, St-Herménégilde; M. Dunsmore, 257, rue Moore, Sherbrooke; Jean Gauthier, 374, rue des Fauvettes, Fleurimont; S. Lemire, 2-1575, rue Marcell, Sherbrooke; Martin Morin, 1340, rue Duplessis, Sherbrooke; Ludger Sévigny, R.R. 3, Lambton; G. Houle, 3-981 sud, rue Belvédère, Sherbrooke; Jean-Claude Guay, R.R. 6, Coaticook; Roger Cloutier, 7059, rue de la Montagne, Valcourt; Richard Côté, 315, rue Girouard, Arthabaska; J. Lepitre, 1054, rue Courcellette, Sherbrooke; Henri Lavoie, 304, rue Cartier, Magog; Joséphine Leroux, 736 Boul. Ouellet ouest, Thetford Mines; Mme Simone Fiamand, 12-918 — 4e avenue Est, La Guadeloupe; Rosaire Jean, 4775 Boul. Alard, Drummondville; R. Martel, 306, rue Bail, Sherbrooke; Marc Lemieux, 4-618, rue Pelletier, Sherbrooke; Arthur Massé, 812 Boul. St-François nord, Sherbrooke; Lucien Paquette, 981, rue Lisieux, Sherbrooke; A. Filon, 457, rue Kennedy, Coaticook; Rosaire Durocher, 1022, rue Champlain, Valcourt; Raoul Ménard, 1215, rue Goupil, Drummondville; J. Forest, 809 Place Goupil, Sherbrooke; Laurier Provost, 260 Pie XII, Omerville; Michel Gendron, 1066, rue St-Denis, Sherbrooke; Patrice Morin, 1525, rue Rosaire, Sherbrooke; Hamilton Phaneuf, 562 sud, rue Main, Waterville; B. Nadeau, 4-965, rue Perry, Sherbrooke; Gérard Marchand, 906, rue Ontario, Sherbrooke; Camille L'Espérance, R.R. 1, Coaticook; Gregory May, 395 Des Jonquilles, Sherbrooke; Léandre Grenier, 4, rue Lacroix, Lac-Drolet; Annette Boisvert, 121 — 7e avenue sud, Sherbrooke; Conrad Cayer, 277, rue McManamy, Sherbrooke; Yvon Brabant, 1255, rue Larocque, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans La Tribune de samedi dernier.

GAGNANT de \$100. Pour les noms publiés du 21 au 25 novembre 1983 "SUPER 500 NOMS" (5) M. Méruie Salvas, 209, rue Beaulé, Coaticook

Lancement du 16e Salon des métiers d'art



Les retardataires mettaient une dernière main à la pâte juste avant l'arrivée des invités à l'ouverture officielle du Salon.

SHERBROOKE (PR) — On ne pouvait espérer hier température plus idéale pour lancer le 16e Salon des métiers d'art "Au chaud" et en profiter pour inviter avec empressement la population à venir prendre un bain de chaleur pour oublier la froidure de l'hiver qui envahit le pays.

Mais, si le froidure faisait ressortir davantage l'atmosphère enveloppante et chaleureuse du Salon ouvert officiellement hier, il a hélas tenu la majorité des invités bien au chaud dans leur foyer et c'est à une fête intime, bien que fort joyeuse, qu'ont donné lieu ces célébrations d'ouverture.

Cependant, le principal dignitaire invité de la fête et chargé d'annoncer officiellement le lancement du 16e Salon qui se tient cette année dans l'édifice du CERAS, derrière le Palais des sports, était au rendez-vous et c'est un Jean Paul Pelletier plein d'entrain qui a souhaité qu'encore cette année, on se presse le plus nombreux possible à cet événement destiné à mettre en évi-

dence le talent des artisans de chez nous.

Le président des Métiers d'art des Cantons de l'Est Denis Boucher a pour sa part souhaité la bienvenue aux braves et a souhaité que ceux-ci diffusent avec efficacité autour d'eux l'ambiance chaleureuse évoquée par le thème de cette année. Il a aussi souligné la qualité du travail réalisé par le comité du salon formé de bénévoles placés sous la responsabilité de Sylvain Frenette, marionnettiste.

Nouveautés

Cette année, plusieurs nouveautés sont au menu du Salon des Métiers d'art et laissent présager que le public ne sera pas déçu.

D'abord par un nouveau lieu — avec stationnement gratuit — plus attrayant et plus vaste, dans lequel on peut circuler plus aisément sans embouteillages à chaque tournant. Puis un aménagement sans surcharge, qui s'impose par sa vie, sa

couleur, son bon goût. D'ailleurs, comme inspirés eux aussi, on dirait que les artisans ont consenti un effort particulier au niveau de la conception et de l'aménagement des kiosques ce qui donne à l'ensemble un souffle de renouveau.

Ce renouveau est cependant aussi très réel dans la présence d'une vingtaine de nouveaux artisans dans de nombreuses disciplines, ce qui confère au salon un caractère de diversité bien évident. De toutes nouvelles disciplines comme le bas-relief métallisé, le papier d'art, le concepteur d'objets utilitaires, la santonnier font leur apparition cette année et méritent qu'on s'y arrête, tout comme on s'arrêtera devant des disciplines mieux connues mais qui prennent, dans plusieurs cas, des élan nouveaux.

Le Salon s'ouvre au public à compter d'aujourd'hui et sera ouvert tous les jours, de midi à 22 heures, du 8 au 18 décembre. L'entrée est gratuite et de nombreuses activités d'animation sont prévues chaque jour.

Modification de la Loi sur les décrets?

L'Association patronale de la coiffure très sceptique

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — L'Association patronale de la coiffure du district St-François est très sceptique sur les chances de voir le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, accepter de modifier la Loi sur les décrets, condition sine qua non à une modification essentielle du statut du coiffeur.

C'est du moins ce qu'exprime le président de l'association, M. Gervais Bisson, qui dit se baser, à la fois, sur l'accueil qu'ont toujours réservé les ministres responsables de ce dossier aux démarches entreprises en ce sens et, à la fois, plus particulièrement, sur l'attitude du ministre actuel du Travail.

Ainsi, d'expliquer M. Bisson, l'industrie de la coiffure fait en vain des pressions depuis des années pour obtenir des modifications d'articles devenus archaïques depuis leur adoption.

"Personnellement, je siège au Conseil provincial des décrets depuis 1969 et je me bats pour des modifications. Aujourd'hui, en 1983, rien n'a encore été fait."

Par ailleurs, M. Bisson dit douter que le ministre Fréchette soit enclin à l'homme de la situation. Selon lui, les problèmes de la coiffure n'intéressent pas le ministre.



Gervais Bisson

Ainsi, il fait part d'une lettre que l'association a fait parvenir au ministre le 7 novembre 1983. Dans cette lettre, elle invite le ministre à participer à une assemblée générale, le 21 novembre, au cours de laquelle il serait amené à se prononcer sur deux sujets tenant à cœur les membres: "l'impuissance" du ministère du Travail à modifier une loi désuète qui empêche la modification du statut du coiffeur et les raisons qui expliquent pourquoi le ministère protège les artisans (propriétaires de salon de coiffure sans employés) au détriment même des salariés.

L'association déplore que le ministre n'ait même pas répondu à cette lettre. "Et le jour de la tenue de l'assemblée, le ministre s'intéressait aux oiseaux du marais de Brompton. Les oiseaux sont sans doute plus importants que les humains", de lancer M. Bisson.

Ministre du Travail ou de l'Industrie et du commerce?

Se demandant si M. Fréchette

est davantage ministre de l'Industrie et du commerce que ministre du Travail, l'association reproche au ministre d'avoir toujours davantage tendu l'oreille aux demandes des artisans qu'aux propos des employeurs et des employés.

On ne peut que s'expliquer ainsi la situation créée à Trois-Rivières où les heures de travail ont été modifiées afin de tenir compte seulement de la position des artisans.

"Dans cette histoire, on semble tenir compte du fait que les artisans forment la grosse partie des effectifs de l'industrie de la coiffure. On oublie qu'un décret ou une convention collective est là pour régir des relations entre employeurs et employés et non pas pour des fins commerciales", conclut M. Bisson en demandant si le ministre ne préfère pas tout simplement attendre 1986 alors que la Charte des droits et libertés aboliront automatiquement plusieurs articles de la Loi des décrets.

Pétition pour la protection du Marais du lac Brompton

SHERBROOKE — Une pétition contenant environ un millier de noms et exigeant que le gouvernement québécois donne suite à la promesse de constituer une réserve faunique à même le marais du lac Brompton et d'intégrer ce territoire au parc du mont Orford est déposée aujourd'hui.

En effet, les promoteurs de cette idée vieille déjà de plusieurs années doivent rencontrer le délégué régional du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche à Sherbrooke, Pierre Levac, pour lui remettre cette pétition.

Le document, endossé par environ 1.000 personnes de la région Magog-Orford, rappelle la promes-

se faite dans le passé par le gouvernement, à l'effet d'aménager le marais en une réserve faunique. On y fait valoir que ce territoire constitue un héritage qu'il faut conserver et améliorer pour les générations à venir. On souligne aussi que l'intervention gouvernementale doit se faire au plus tôt, pour éviter la perte du marais. Enfin, on fait référence à des études sur le sujet mentionnant que, aménagé adéquatement, le marais pourrait facilement générer plus d'un million \$ par année en retombées économiques dans la région immédiate et ce, par le biais des visiteurs qui viendraient nombreux visiter ce marais et la flore et la faune qui le composent.

Canadien-français ordonné révérend

ASBESTOS — Pour la première fois, un canadien-français de dénomination chrétienne a été ordonné Révérend des Eglises Baptistes Évangéliques.

M. Lionel Gosselin, qui est pasteur de l'Eglise Baptiste Évangélique d'Asbestos et de Danville depuis plus de 5 ans, a effectivement été ordonné dernièrement à l'école

A.D.S. de Danville devant plus de 200 personnes.

M. Gosselin, qui possède une solide formation théologique, a consacré plus de 5 ans à l'étude des Saintes Ecritures.

Pour les membres de cette communauté chrétienne, l'ordination de M. Gosselin représente un grand honneur.

Les apprentis-coiffeurs vivent presque tous dans l'illégalité

• A cause de l'article 121 du décret

SHERBROOKE (GF) — A cause de la désuétude de la Loi des décrets, les apprentis-coiffeurs vivent pratiquement tous dans l'illégalité et dans l'inquiétude de perdre leur emploi.

Et tout cela à cau-

se de l'article 121 du décret de la coiffure pour le district St-François qui ne peut être modifié tant que le statut du coiffeur ne sera pas, lequel ne peut être remanié tant que la Loi des décrets ne subira pas un "face-lift".

Mais ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres retenus par l'Association patronale de la coiffure du district de St-François pour illustrer combien la Loi des décrets ainsi que le décret du statut du coiffeur sont démo-

dés et ne correspondent plus à la réalité que vit la coiffure en 1983.

Selon le président de l'association, M. Gervais Bisson, la hantise des apprentis-coiffeurs vient du fait que le décret limite à deux leur nombre maximum dans un même salon de coiffure. Ceci, ex-

plique M. Bisson, avait un sens lorsque les salons ne comprenaient jamais plus de deux coiffeurs compétents mais n'a plus sa raison d'être dans les salons actuels de coiffure. Et le sujet est d'autant important qu'il en va de la survie de ces entreprises.

GRANDE
Vente 40^e anniversaire

Des rabais allant de 15% à 50%

Toutes nos **MONTRES**
SEIKO - CARDINAL - TIMEX

30%

Grand choix de **COLLIERS DE PERLES**
cultivées et d'eau douce

25%

Tous nos **BIJOUX**
En OR

25% à 50%

BAGUES A DIAMANTS

28% à 50%

HORLOGE VERRERIE ARGENTERIE

20%

Grande sélection d'autres cadeaux EN RABAIS

LA BIJOUTERIE L. VAILLANCOURT INC.
334, Main ouest MAGOG
Tél.: 843-2552

PROFITEZ de ces aubaines pour vos mises de côté pour Noël

LIQUIDATION

SURPLUS D'INVENTAIRE

50

VOITURES et CAMIONS

devront être liquidés le plus tôt possible.

Pourquoi ne pas venir nous faire une offre raisonnable?
"Essayez donc une Ford pour voir..."

FORD

MERCURY

LINCOLN

BÉLANGER & VIENS INC.
405 Sherbrooke, 843-3397
MAGOG

Membre de la corporation des Concessionnaires d'Automobiles du Québec

Impôt foncier: pas de hausse à Rock-Forest?

ROCK-FOREST — L'impôt foncier sera-t-il haussé, l'an prochain, à Rock-Forest?

Au cours de la campagne électorale qui a précédé le scrutin du 6 novembre, l'ancien maire, M. Laurent Boudreau, et son successeur, M. Gaëtan Lavallée, s'étaient engagés à ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables et même à l'alléger, si la chose s'avérait possible.

que cet engagement sera tenu, en partie tout au moins, et que, lundi, quand M. Lavallée brossera, comme il y est tenu, un tableau sommaire de la situation financière de la ville, il révélera à ses concitoyens que, l'an prochain, l'impôt foncier sera maintenu à son niveau actuel.

qui entretient des liens très étroits avec les administrateurs municipaux, les revenus perçus par la ville, depuis le début de l'année, équivalent sensiblement aux recettes anticipées lors de la préparation des prévisions budgétaires et il en est de même pour les dépenses.

Si tel était le cas, Rock-Forest bouclerait

l'année avec un surplus de quelques dizaines de milliers de dollars, comme ses administrateurs l'avaient prévu au début de l'année.

Ces prévisions optimistes s'avèrent-elles fondées? Tout porte à le croire, même si ce n'est que lundi que les contribuables en auront le coeur net et même si la compilation des revenus et des dépenses de l'année en cours est

reléguée au second plan par la préparation des prévisions budgétaires de l'an prochain.

Cette tâche à laquelle les édiles consacrent de longues heures, chaque semaine, sera complétée dans une quinzaine de jours mais ce n'est qu'à la mi-janvier que les détails de la répartition des revenus municipaux seront dévoilés aux contribuables.

Transport en commun

Projet relancé au début de 84

ROCK-FOREST — Le projet consistant à implanter un service de transport en commun à Rock-Forest sera relancé au début de l'année 1984.

On s'attend à ce moment-là, sans doute en janvier, que des suggestions soient mises de l'avant afin de permettre à un transporteur autre que celui qui

actuellement juridiction sur le territoire de Rock-Forest, de desservir les citoyens.

Actuellement, le dossier bloque sur une question de permis et

des échanges ont cours entre les autorités municipales de Rock-Forest et celles de la ville de Sherbrooke, de la corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) et le ministère des Transports. Différentes solutions seraient envisagées pour régler cette question, mais on préfère garder le silence pour l'instant.

Aussi, dès que cet aspect légal aura été solutionné, la ville entreprendra une phase de consultation auprès de ses concitoyens, pour savoir ce qu'ils attendent de l'éventuel service de transport en commun et comment ils réagissent face aux coûts que celui-ci peut engendrer. Cette période de consultation devrait débuter en avril.

Le PC n'interviendra pas dans la convention de Mégantic-Compton-Stanstead

SHERBROOKE (FG) — La direction du Parti progressiste-conservateur n'a toujours pas l'intention d'intervenir dans la convention que cette formation politique tiendra dimanche dans Mégantic-Compton-Stanstead.

On sait que le procès de François Gérin, qui a repris hier, doit se poursuivre le 19 décembre.

"Il est extrêmement difficile et délicat pour nous de porter un jugement dans cette affaire", a exprimé Jean-Jacques Croteau, responsable du déroulement des conventions pour les 75 circonscriptions électorales fédérales du Québec.

"Dans tout ce qui se passe actuellement, c'est à M. Gérin de

prendre une décision. Nous n'interviendrons pas. Nous laissons les militants exercer leur libre choix", a-t-il déclaré.

Autres conventions

D'autre part, au sujet des autres conventions que le parti doit tenir — on parle de 70 à venir — la direction nationale du parti a décidé de bloquer complètement le processus. Ces opérations reprendront en février 1984.

"En février, mars et avril nous allons donner un gros coup. Tout sera mis en marche comme si l'élection allait être déclenchée en juin", a-t-il émis.

Projet touristique sur la bonne voie à Magog

MAGOG (GP) — Le projet de développement touristique est sur la bonne voie à Magog. Le maire Lacasse a consenti à faire un commentaire sur l'évolution de cette affaire dont les grandes lignes avaient été révélées en primeur dans La Tribune au printemps dernier: "Tout va très bien jusqu'à

maintenant: la compagnie a les capitaux, les subventions sont sur le point d'être accordées, et tous les niveaux de gouvernement collaborent beaucoup avec le promoteur et la ville dans le cas du plus gros projet".

M. Lacasse s'est refusé à tout autre commentaire sur le sujet, mais il a fait état de démarches entreprises par Magog pour tenter de faire accélérer le dossier de la politique de développement des centres de ski du gouvernement fédéral. La ville a fait entre autre parvenir une lettre au ministre Marc Lalonde, lui demandant de prendre position au plus tôt sur le sujet et de collaborer avec les intervenants. Une autre lettre adressée au premier ministre Trudeau a reçu une réponse lundi d'un adjoint de M. Trudeau, mentionnant que le premier ministre s'occuperait de ce dossier dès son retour de voyage.

"Bref, ça s'annonce très, très bien pour Magog en 1984" s'est exclamé le maire Lacasse.



Le maire Lacasse

Aide aux sans-emploi à Windsor

WINDSOR — Un organisme ayant pour but de venir en aide aux personnes sans-emploi vient d'ouvrir ses portes à Windsor.

Il s'agit du "Café des sans-emploi", un groupe bénéficiant d'une subvention gouvernementale, par le biais du programme Chantier-Québec.

Globalement, l'objectif du projet consiste à regrouper les gens de 18 à 30 ans qui n'ont pas d'emploi, pour leur fournir des renseignements portant sur les services sociaux, l'aide juridique, la façon de

remplir une demande d'emploi. On y organisera aussi des rencontres avec des personnes-ressources des ministères de la Main-d'oeuvre et des conférences seront tenues.

Il y aura aussi des activités comme visionnement de films, pièces de théâtre, ateliers et autres. Le lo-

cal, ouvert depuis le début de la semaine, est situé au 159 de la rue St-Georges, à Windsor.

Cinq personnes, toutes de Windsor, ont pu "trouver un emploi grâce au projet, soit Jean-Yves Lévesque, Jean Tear, Manon Massé, Jacques Hardy et Line Tremblay.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION
MARTINEAU
Réparation de tentures et soufflantes
Laveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
87206

BAR SALON LE COUDE
SPECIAL DU MIDI 325\$
HOTEL WELLINGTON

JEUDI, 8 DÉC. BAR-SALON L'ARALLONGE
SOIRÉE RIGOLADE
Concours amateur le dimanche

Le groupe **OPAZ**
1325, 12e Avenue nord, Fleurimont 99168

VENTE du Temps des Fêtes à COOKSHIRE

Vous obtenez plus... qualité, prix, service.

HITACHI

- Récepteur AM / FM, 40 watts RMS. Modèle SR 1900
 - Platine tourne-disque modèle HT-1
 - Haut-parleurs, 30 watts ch. Modèle HSP 308
 - De 11 magnétophone à cassette
- Meuble optionnel



Nombreux autres spéciaux en magasin

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

Extra spécial

\$495

Consultez les vrais spécialistes en électronique

Centre Electronique de Cookshire Inc. (Prévoist TV service)

10, rue Bibeau, Cookshire Tél.: 875-3810

Feerie de cadeaux pour vos achats de dernière minute

"Des bijoux en or et des diamants... voilà des cadeaux inoubliables"

POUR ELLE, DE L'OR ET DES DIAMANTS

Pendentif diamanté "Bouton d'or".
Pendentif diamanté en forme de croix

999\$

A votre choix

 PENDENTIF DIAMANTÉ Un pendentif en forme de coeur, en or 10 K, serti d'un brillant diamant. Monté sur une chaîne de 18 po. 999\$	 PENDENTIF EN FORME DE COEUR Un magnifique pendentif en forme de coeur serti de 14 diamants. Monté sur une chaîne en or 14 K de 18 po. 1999\$	 PENDENTIF AVEC DIAMANT SOLITAIRE Un scintillant diamant serti sur or 10 K et monté sur une chaîne de 18 po. Une beauté! 1999\$	 PENDENTIF OU BOUCLES D'OREILLES AVEC DIAMANT SOLITAIRE Tradition et qualité. Pendentif avec diamant monté sur chaîne de 18 po ou boucles d'oreilles en or 14 K serties d'un diamant. 395\$
 BAGUE MODE POUR DAME Une autre exclusivité Peoples! De véritables saphirs bleus en plus d'un splendide diamant. (Aussi disponible avec rubis) 1499\$	 BAGUE PROMESSE AVEC EPI DE 7 DIAMANTS Une superbe bague en or 10 K serti de 7 diamants 1499\$	 CHAÎNES EN OR Chaînes mode en or 10 K, 6 styles différents et attrayants. Longueurs de 16 po à 18 po. 3995\$	 PENDENTIF EN FORME DE COEUR Pendentif mode en or 10 K, en forme de coeur serti de 17 diamants. Monté sur une chaîne en or de 18 po. Une idée brillante. 1999\$

Nous acceptons les cartes "Visa" et "American Express" Les articles sont agrandis pour en montrer les détails.

PEOPLES c'est le plaisir de choisir

CARREFOUR DE L'ESTRIE - SHERBROOKE - 562-2689

En bref...

• Asbestos

Le directeur du corps policier municipal, M. Nelson Raymond, est en deuil de sa belle-mère, Mme

Anna Roy, décédée, dimanche, à l'âge de 84 ans.

• Ascot

En collaboration avec différents groupes du milieu, le Comité des loisirs d'Ascot organise pour dimanche, 11 décembre, une fête familiale à l'intention des enfants: le dépouillement de l'arbre de Noël. Le tout se tiendra à la polyvalente Le Phare et débutera à 13 heures pour se terminer vers 16 heures.

Outre le tirage de prix et la remise de cadeaux, il y aura une parade dans les rues de la municipalité, organisée par les membres du club Optimiste.

Sur les lieux, le groupe La Savate présentera un spectacle de marionnettes et des clowns divertiront les enfants.

• Canton de Magog

CANTON DE MAGOG (GP) — Un document présentant les statistiques municipales sera imprimé et inséré avec chaque compte de taxes en janvier 1984.

des routes ou chemins fermés durant la période d'hiver.

Les états financiers de 1983 prévoient que la municipalité terminera l'année avec un surplus accumulé de 235.192 \$. Le conseil ne prévoit pas de hausse de la taxe foncière pour 1984. Par contre, la municipalité sera dans l'obligation d'augmenter les tarifs de compensation pour l'aqueduc et les égouts, ainsi que la part du programme d'assainissement des eaux.

• Coaticook

2.952 \$. Telle est la somme qui a été recueillie, lundi soir, par les pompiers, les policiers, les Chevaliers de Colomb et les membres du club Optimiste qui, comme par les années passées, se donnent la main pour faire de Noël une journée dont

les défavorisés garderont longtemps un souvenir ému. Comme des dons seront recueillis jusqu'au 19 décembre, l'objectif de la campagne de souscription qui a été fixé à 3.000 \$ sera sûrement atteint et même dépassé.

• Cookshire

COOKSHIRE (BC) — La conseillère Mme Lucette Mignault a été nommée responsable de la bibliothèque de Cookshire et représentante vis-à-vis la bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie, pour les quatre prochaines années. De plus, Mme Mignault a été choisie déléguée pour représenter la municipalité au comité consultatif de la MRC pour les activités socio-culturelles et sportives.

Ces comités se subdivisent comme suit:

Loisirs sportifs: M. Gilles St-Laurent assisté de Mme Lucette Mignault.

Services municipaux: M. Lucien Talbot assisté de M. Gaston Roy.

Loisirs culturels, bibliothèque, relation avec les organismes: Mme Lucette Mignault assisté de M. Gilles St-Laurent.

Acqueducs, égouts, enlèvement des déchets: M. Gaston assisté de M. Lucien Talbot.

Administration, finances de la ville: M. Donald J. McMillan assisté de M. Paul Beauchemin.

Développement industriel et communautaire: M. Paul Beauchemin assisté de M. Donald J. McMillan.

• Lac-Mégantic

Il paraît qu'Émila Bolduc file un mauvais coton depuis lundi soir. On chuchote, dans son entourage, que

sa mauvaise humeur est imputable à un pari malheureux.

Le sort du "bidonville": une décision d'ici quelques semaines

LAC-MEGANTIC — Les résidents d'un bidonville qui, il y a une trentaine d'années, a poussé à l'insu d'un peu tout le monde, à mi-chemin entre la rue Lafontaine et la rue Agnès, ne sauront sans doute pas avant quelques semaines s'ils seront contraints de démolir leurs masures ou de déménager leurs pénates dans un quartier desservi par des égouts ou encore d'aménager à leurs frais un champ d'épuration commun ou bien si le réseau d'égouts municipal sera prolongé jusqu'au minuscule quartier où ils demeurent.

Même si les édiles avouent qu'un remède définitif doit être apporté aux problèmes causés par l'absence d'égouts dans ce quartier, aucune décision n'a été prise depuis que, voilà quelques semaines, un résident du quartier qui avait mis en chantier une maison d'une apparence assez coquette, à deux pas de la maison délabrée où il vit, sans demander la moindre autorisation à qui que ce soit, a été sommé d'interrompre les travaux qu'il avait entrepris et qui progressaient à une assez vive allure.

sa juridiction tolérera une entorse aux normes rigides qu'elle a édictées, même si, de l'aveu de certains des édiles, une longue tradition de tolérance plaide en faveur d'une telle entorse.

Le problème est de taille. Une vocation agricole est assignée au quartier où a poussé le bidonville même s'il n'y subsiste que deux ou trois fermes et l'assignation d'une autre vocation doit être entérinée par la municipalité régionale de comté. Qui plus est, les masures qui sont au centre du litige ont été construites à l'insu d'un peu tout le monde et ce n'est qu'en 1969 que leur présence a commencé à agacer les administrateurs municipaux et que leurs propriétaires ont été sommés de se plier aux mêmes normes que leurs concitoyens. Les avertissements qui leur ont été ser-

vis sont toutefois restés lettre morte.

Comme la plupart des cinq ou six maisons construites en fraude ne supporteraient pas un déménagement, tant elles sont délabrées, cette solution a été écartée par les édiles qui favorisent, pour les uns, le prolongement du réseau d'égouts, à la condition que l'investissement ne soit pas exorbitant, et, pour les autres, l'aménagement, aux frais des résidents du quartier, d'un champ d'épuration commun.

Le dernier mot appartient toutefois à la municipalité régionale de comté. Aussi les édiles veulent-ils être assurés que le remède qui sera apporté à ce problème ne provoquera pas l'apparition d'autres problèmes avant de s'engager dans l'une ou dans l'autre des avenues qui leur sont ouvertes.

Collecteur d'égouts et agrandissement de l'école Ste-Catherine veut raccourcir l'échéancier

STE-CATHERINE (GP) — Depuis que le ministère de l'Environnement a refusé d'accepter les plans du système de traitement des égouts proposés par la Commission scolaire de Magog pour son projet d'agrandissement de l'école primaire de Ste-Catherine de Hatley, tout le programme est en suspens.

De son côté, le conseil municipal attend les résultats de l'étude confiée à un consultant pour détermi-

ner les besoins réels du village avant de l'équiper d'un système collectif de fosse septique. L'étude devrait inclure la possibilité d'intégrer l'évacuation des égouts de l'école avec ceux du village, ce qui pourrait permettre à la Commission scolaire d'entreprendre plus vite les travaux d'agrandissement de l'école que si elle devait proposer de nouveaux plans au ministère de l'Environnement.

C'est en résumé l'opinion du conseil qui est bien décidé à doter le village d'un système septique commun avec ou sans l'école dans les plus brefs délais.

Dans ce but, la municipalité a entrepris des démarches auprès de tous les intervenants pour accélérer la réalisation de l'étude dont les conclusions seront probablement déposées à la mi-janvier, plutôt que vers le mois de mars comme prévu au début.

Dans ce dossier, où la Commission scolaire attend le permis de la municipalité, et où cette dernière attend les recommandations du ministère de l'Environnement, les échevins de Ste-Catherine tentent de briser cet enchaînement des décisions techniques de fonctionnaires

en demandant à ce que tous les délais soient raccourcis.

Si l'échéancier suggéré par le conseil municipal est respecté, il reste de bons espoirs pour que les travaux d'agrandissement de l'école soient terminés pour la rentrée scolaire de 1984, ce qui éviterait aux élèves de Ste-Catherine de voyager tous les jours à Magog comme c'est le cas cette année.

Précisons par ailleurs que l'inspecteur municipal de Ste-Catherine a remis sa démission au conseil municipal et qu'il quittera son poste le 2 janvier 1984. Aucune raison n'a été donnée publiquement de cette démission, mais l'inspecteur, M. Michel Pothier a promis d'expliquer sa décision dans les jours qui suivent.

Contrats de 1,5 million \$ accordés par Ottawa

SHERBROOKE — Quatre contrats dont la valeur globale est légèrement supérieure à 1,5 million \$ ont été adjugés par le ministère canadien des Approvisionnement et des Services à des entreprises et à une maison d'enseignement implantées dans les Cantons de l'Est.

La part du lion est allée à la firme Chaussures H. H. Brown, une entreprise implantée à Richmond, à qui ce ministère a commandé des chaussures valant 608.340 \$. Des pantalons valant 442.595 \$ ont aussi été commandés à la firme Confection Frontenac qui possède un atelier de couture à St-Ephrem. Quant

à la firme Pantalons Star qui possède un atelier de couture à Laurierville, elle fournira à ce ministère des pantalons valant 259.590 \$.

Ces chaussures et ces pantalons sont destinés aux forces armées canadiennes.

L'Université de Sherbrooke a reçu, elle aussi, sa part de la manne: un contrat de 165.858 \$ lui a été octroyé pour le compte du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui désire tirer profit des recherches sur la transformation des résidus de pétrole en gaz menées par les chercheurs attachés à la faculté des Sciences.

Kino-Québec: 15 000 \$ pour une structure régionale

SHERBROOKE — Grâce à une subvention de 15 000 \$ du gouvernement fédéral, le module Kino-Québec, région de l'Estrie, s'emploie à mettre sur pied une structure régionale afin de faciliter les actions éventuelles de Kino-Québec à l'extérieur de la région immédiate de Sherbrooke.

Un projet — "Être à l'écoute, être en forme" — a d'ailleurs été mis sur pied dernièrement afin de permettre au module Kino-Québec (Estrie) de poser des actions concrètes dans chaque communauté des MRC de Coaticook, de l'Or Blanc et du Val St-François.

LES AÎNÉS PASSENT EN PREMIER À LA BANQUE DE COMMERCE.



Pourquoi payer pour des services que la Banque de Commerce vous offre gratuitement?

Votre meilleur choix: le Service aux aînés.

Qu'est-ce que le Service aux aînés?

C'est un service complet et pratique de la Banque de Commerce qui procure des avantages spéciaux aux gens de 60 ans ou plus.

Quand devenez-vous admissible?

Dès que vous atteignez la soixantaine.

Pourquoi le Service aux aînés est-il votre meilleur choix pour faire fructifier votre argent et épargner?

Parce que vous obtenez tous ces avantages:

1. Supplément d'intérêt versé mensuellement à votre compte Global* et livret de banque pour faciliter la tenue de vos comptes.
2. Supplément d'intérêt versé à vos comptes d'épargne.
3. Nombre illimité de chèques sans frais.
4. Revenu mensuel assuré grâce à vos dépôts à terme.
5. Aucuns frais sur vos mandats, vos traites, vos chèques de voyage et le paiement de vos factures.
6. Tarifs réduits pour la location d'un coffre ou la garde des valeurs.

*Solde minimum de deux mille dollars exigé.

Le Service aux aînés: votre meilleur choix.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

11 véhicules volés trouvés à Drummondville

DRUMMONDVILLE - L'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec, a procédé hier à 11 perquisitions dans la région de Drummondville, sur les 28 faites à la grandeur du Québec.

Les perquisitions sont survenues à Drummondville même, Bon-Conseil, St-Félix de Kingsey, Asbestos et dans la région de Sherbrooke.

La SQ a saisi 24 véhicules pour les vérifier. Un centre de vérification a été implanté à Drummondville et sur les 13 véhicules qu'on a pu examiner, 11 étaient effectivement rapportés volés.

Le Sergent Roberge de la SQ a expliqué que ces véhicules sont en fait la combinaison d'une auto ac-

cidentée et d'une auto volée. Des fraudeurs experts auraient pris les numéros de série des véhicules accidentés pour changer ceux de véhicules volés.

La série de perquisitions d'hier n'a donné lieu à aucune arrestation. On a saisi des autos à des contribuables qui, le plus souvent, les avaient achetées de bonne foi et ne les savaient pas volées.

Ces saisies font partie d'une vaste enquête menée dans tout le Québec et font partie d'un présumé réseau de voitures volées et maquillées. Les manœuvres d'hier sont consécutives à d'autres tenues dans le Québec il y a six mois.

5,5 millions \$ de permis de construction en novembre

DRUMMONDVILLE (GP) - Des permis de construction pour 5,5 millions \$ et pour 175 nouveaux logements ont été consentis par Drummondville en novembre.

Ce bilan particulièrement positif a été dévoilé hier par le service municipal de planification et des programmes sous la responsabilité de M. Michel Binet.

Le plus important permis a été accordé pour les Résidences St-Frédéric qui construisent au 50 de la rue Du Pont, un immeuble de 87 logements, une valeur de 3,3 millions \$ comme permis. On trouve également des

groupes de logements sur les rues Alexandre, Chassé et Joly.

Ces permis ne comprennent pas les 100 logements qui seront érigés sur le site de l'ancienne usine Eagle, présentement en démolition.

Avec ces permis, novembre aura été le plus important mois pour la construction à Drummondville. Depuis le début de l'année, les permis émis par la ville dépassent 20 millions \$ et le nombre de nouveaux logements atteint 326. L'an dernier à pareille époque, les permis totalisaient 20,5 millions \$, mais le nombre de nouveaux logements n'atteignait que 68 unités.

Résidence incendiée au plus fort de la tempête

DRUMMONDVILLE (GP) - Au plus fort de la tempête hier, les pompiers de Drummondville ont combattu durant plus de six heures un incendie au 270 du boulevard Lemire, dans la municipalité de Grantham-Ouest.

L'immeuble était occupé par un couple âgé, qui a été conduit par la police de Drummondville à l'hôpital Ste-Croix par mesure de sécurité.

Ancienne école

L'édifice, une ancienne école rurale convertie en résidence, était toute en bois et comprenait des dépendances contiguës. Tout a été détruit: les pompiers ont surtout protégé les édifices avoisinants, menacés à cause de la vitesse du vent.

L'alerte a été donnée à 10 heures 23 et il était environ 17

Il y a de tout dans les petites annonces de La Tribune

heures quand les pompiers revinrent même changer d'équipement. On a dû quiper de pompiers. le feu serait attribué, à un poêle à bois. On croit savoir que la buable à première vue.

Cartier

Boutique jeune homme et homme



PARDESSUS

Fait au Canada en mélange unique de laine tweed, devant droit à 3 boutons.

EPARGNEZ 75,05

149⁹⁵

REGULIER 225,00

COMPLET

En laine très confortable et conservant sa belle allure. Veston tout doublé, 2 poches intérieures et fente médiane.

EPARGNEZ 80,00

169⁹⁵

REGULIER 249,95

MANTEAU EN MOUTON RENVERSE

Confectionné au Canada avec soin pour durer pendant plusieurs années.

EPARGNEZ 100,00

295⁰⁰

REGULIER 395,00

BLOUSON

En polyester et coton, poches à 2 entrées, glissière devant, soufflets au dos.

EPARGNEZ 30,05

49⁹⁵

REGULIER 80,00

DUFFLE COAT

En Melton laine et autres fibres. Capuchon amovible, pattes cuir. Bûchettes genre corne. Couleurs chameau et gris.

EPARGNEZ 35,05

89⁹⁵

REGULIER 125,00



ACCEPTONS CHEQUES PERSONNELS

Cartier

PLACE BELVEDERE
567-1550

CARREFOUR DE L'ESTRIE
563-5504

BON PREMIER
EN MODE MASCULINE

MONTREAL
LONGUEUIL
JOLIETTE
SAINT-JEROME
SAINT-EUSTACHE

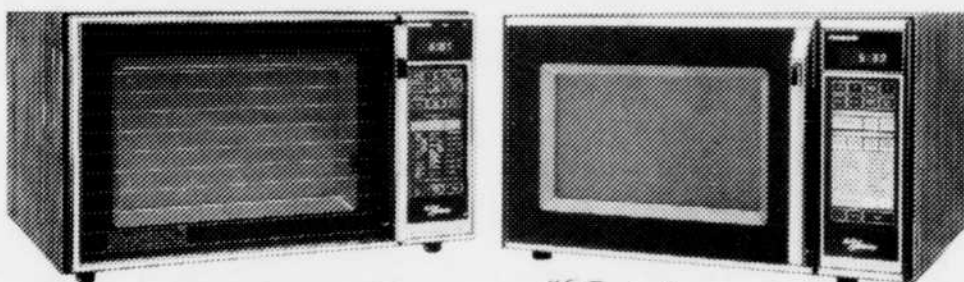
SHERBROOKE
GRANBY
CHICOUTIMI
VALLEYFIELD

QUEBEC
LEVIS
GIFFARD
CHARLESBOURG

TROIS-RIVIERES
TROIS-RIV. OUEST
SHAWINGAN
PEMBROKE



Procurez-vous un four Panasonic



DIMENSION 3
micro-ondes/convexion

"Genius"
micro-ondes

et obtenez 50\$ ou 100\$ d'épicerie!

Procurez-vous un four "Genius" ou "Dimension 3", ou encore tout autre modèle éligible chez Gilles Boisvert Meubles entre le 26 octobre et le 23 décembre 1983. Ajoutez 1\$ et recevez des coupons pour 50\$ ou 100\$ d'épicerie, valables dans tous les supermarchés Provigo.

Renseignez-vous dès maintenant et profitez de cette offre alléchante Panasonic chez

Gilles Boisvert
Meubles

La cuisson micro-ondes Panasonic... si avancée qu'elle simplifie votre choix!

*Modèles éligibles		
BONI D'ÉPICERIE DE 100\$	BONI D'ÉPICERIE DE 50\$	
"DIMENSION 3" NE-9930C NE-9910C	"GÉNIUS" NE-8050C	AUTRES NE-7855C NE-7850C NE-6850C

(Tous les modèles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins participants.)

Panasonic
à l'avant-garde du temps

Invitation

A VENIR ASSISTER à un COURS MICRO-CUISSON
VENDREDI, 9 DECEMBRE 18h30 à 21h
SAMEDI, 10 DECEMBRE 13h à 15h30

GILLES BOISVERT MEUBLES

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
231, KING OUEST, SHERBROOKE - 563-4743

STATIONNEMENT GRATUIT
côté Paul et King ouest et arrière du magasin
MISE DE COTE POSSIBILITE DE CREDIT
VISA - MASTER CARD
LIVRAISON DEBALLAGE ET INSTALLATION CHEZ VOUS GRATUITEMENT!

SIGNET 1,3 1984



OFFRE SPÉCIALE POUR CÉLÉBRER NOTRE "5^e ANNIVERSAIRE"

4998\$*

LIVRÉE AVEC GARANTIE DE 3 ANS/80 000 km, SANS FRANCHISE, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

Les quantités étant limitées, allez bien vite chez le concessionnaire Lada profiter de cette offre spéciale "5^e anniversaire". Le prix de liste courant suggéré de la Signet 1,3 est de 5498 \$. Soit 500 \$ d'économies.

VOUS EN AVEZ POUR VOTRE ARGENT
Chaque Signet 1,3 modèle 1984 est dotée de: servofreins à disque avant, sièges-baquets entièrement inclinables, moteur nerveux de 1,3 litres à arbre à cames en tête, boîte 4 rapports entièrement synchronisée, etc. Ainsi qu'une garantie de 3 ans/80 000 km, sans franchise, sans frais supplémentaires. Sans oublier une garantie par Waxoyl de 5 ans contre les perforations dues à la corrosion-également sans frais supplémentaires.

*Prix ne comprenant pas les frais de préparation, de transport, ni les taxes.

UNE COMPAGNIE CANADIENNE-D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Lada Canada est une compagnie à capitaux canadiens comprenant près de 100 concessionnaires à travers le pays, et 12 millions de dollars de pièces entreposées ici même au Canada. Vous êtes ainsi toujours à proximité d'un centre de ventes et d'entretien pour votre Signet 1,3.

Garantie administrée par International Warranty Corp. avec couverture sans franchise requise. Détails auprès du concessionnaire Lada.



SIGNET 1,3 84
signée LADA

Maison de l'auto R.C. Inc.

4364 Boul. Bourque Rock Forest (819) 564-0777

La remise des bulletins scolaires retardée à Thetford-Mines

THETFORD-MINES (PS) - La Commission scolaire régionale de l'Amiante n'a pas encore remis de bulletins scolaires aux parents pour la simple raison que les enseignants refusent de remettre les notes selon le procédé de graphitage.

Voilà la réflexion faite par le directeur général de la CSRA, Raymond Couture, pour expliquer le fait qu'aucune évaluation de l'élève n'a encore été transmise aux parents et ce, bien que la première étape soit terminée depuis le 27 octobre dernier.

M. Couture précise que la Commission scolaire a opté pour la for-

mule du graphitage du fait que la transcription des données, par lecteur optique, s'effectue plus rapidement et abrège les étapes. Or, à la suite d'une consultation auprès des représentants syndicaux, les dirigeants scolaires ont essayé un autre refus.

L'année dernière, la commission scolaire avait dû engager du personnel additionnel afin de graphiter les notes, ce qui avait entraîné un débours supplémentaire de quelque 8,000 \$. Cette année, ne voulant pas débours des montants imprévus, la commission scolaire a effectué une nouvelle consultation afin de se

conformer aux dispositions du décret.

Face à l'inquiétude de plusieurs parents, le directeur général affirme que des dispositions temporaires ont été prises afin de favoriser la remise du bulletin scolaire d'ici la période des Fêtes. Le graphitage sera effectuée par une firme privée mais la facture sera vraisemblablement acheminée au syndicat des enseignants.

Entre temps, les parents pourront prendre connaissance du rendement de leurs enfants lors de rencontres avec les enseignants, rencontres prévues pour les prochains jours.

M. Couture s'intéresse sur les motifs qui incitent les enseignants à refuser le procédé de graphitage depuis trois ans, surtout que la majorité des autres commissions scolaires utilisent déjà cette méthode.

Soupçonné de deux vols

DRUMMONDVILLE - Un individu de 36 ans de Drummondville, a été arrêté et sera accusé formellement d'ici quelques jours de deux vols qualifiés survenus l'été dernier.

L'individu, qui est présentement détenu dans un autre district judiciaire en rapport avec d'autres accusations, sera cité prochainement à Drummondville.

Il est soupçonné d'avoir volé 2004 \$ le 15 avril à la banque de Montréal, rue Hériot, et d'avoir commis une tentative de vol à la Banque Royale le 18 août.

Joyeux Noël et Heureuse Année à tous nos clients et amis de la région.

JACQUES FERRON et KENNY BINETTE
avocats

1492, Notre-Dame N., 338-8567
Thetford Mines, G6G 5S5 338-8644



Pour un flétan fringant...

... ou pour tous les poissons et les fruits de mer, le Perce-Neige. C'est un vin blanc sec et frais, importé d'Espagne... pour vous bien servir.

Prix S.A.Q.: 4,15\$ (750 ml)

Offert presque partout où l'on vend du vin

Société des alcools du Québec

...en bref

L'Amiante

• Offre provinciale à la Carey

EAST-BROUGHTON - Le gouvernement du Québec est disposé à participer financièrement au projet de développement minier de la compagnie Carey Canada Inc. d'East-Broughton. En effet, une offre de 225,000 \$ a été déposée à cette compagnie minière d'amiante qui se propose d'investir quelque 2,25 millions \$ pour la construction de routes d'accès à deux niveaux d'exploitation de la mine afin de rendre disponibles quelque 3,000,000

tonnes de minéral d'amiante. Le gouvernement fédéral a aussi présenté une offre de 137,195 \$ pour le même projet.

Les dirigeants de la Carey prendront une décision finale au début de l'année 1984 quant à la concrétisation ou non du projet et ce, après analyse du marché actuel de l'amiante. Ce projet devrait permettre la création de 21 emplois pour une période de 733 semaines-hommes.

• Nouveau rôle d'évaluation

THETFORD-MINES - Le rôle d'évaluation "nouvelle génération" de la ville de Thetford-Mines démontre une augmentation de l'ordre de 6 pour cent de l'assiette foncière globale qui se situe maintenant à 386,250,000 \$ dont 297,600,000 \$ sont imposables. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Thetford-Mines est passée de 40,000 \$ à 41,000 \$. D'ailleurs, cette proportion se vérifie pour l'ensemble du secteur résidentiel

qui a augmenté de 4 pour cent pour atteindre 189,300,000 \$.

D'autre part, les évaluations foncières des compagnies minières Bell et Société Asbestos Ltée ont augmenté, passant de quelque 35 millions \$ à environ 40 millions. Ainsi, l'évaluation de la mine Bell passe de 12,7 millions \$ à 20 millions \$ alors que celle de la Société diminue de 22,5 millions \$ à 19,8 millions \$.

• Courcelles et non Coleraine...

THETFORD-MINES - C'est le maire de la municipalité de Courcelles et non pas celui de Coleraine

qui a été victime d'un vol avec violence commis le 9 décembre 1981...

• Un HLM à Disraëli

DISRAËLI - La Société d'habitation du Québec vient de signer un contrat de 352,800 \$ avec l'entrepreneur C.R. Gagnon Inc. d'Arthabaska pour la construction d'une habitation à loyer modique aux abords de la rue St-Joseph à Disraëli. Le bâtiment comptera 13 logements pour personnes retraitées et sera le

premier à être bâti dans cette localité. De plus, une somme de 123,200 \$ a été affectée à l'achat du terrain, aux honoraires professionnels et au financement temporaire du projet. Les travaux débuteront à la mi-mars 1984 et devraient se terminer au mois d'août.

Bois-Francis

• Contrat de 1,367,244 \$

VICTORIAVILLE - La firme Vic Métal fournira au Pérou 190,000 tôles ondules d'acier galvanisé et 1,100 boîtes de clous qui serviront à la reconstruction d'immeubles détruits ou endommagés par les tremblements de terre qui ont ravagé ce pays.

Un contrat de 1,367,244 \$ lui a été

octroyé à cet effet par le ministère des Approvisionnements et des Services pour le compte de l'Agence canadienne de développement international.

Les tôles et les clous proviendront de l'usine que la société possède à Victoriaville.

• Jugement reporté

VICTORIAVILLE - Le juge Jean Drouin de la Cour des Sessions de la paix a reporté pour une quatrième fois le prononcé du jugement dans la cause opposant la Régie de l'Assurance maladie à trois médecins spécialistes des Bois-Francis, qui auraient exigé de leur patiente un prix supérieur au coût réel du stérilet.

Le juge Jean Drouin a mentionné qu'il n'était pas prêt à rendre jugement parce qu'il a reçu, il y a seulement une dizaine de jours, la deuxième partie des notes sténographiques du procès qui a eu lieu le 25 mai dernier.

Le juge Drouin a demandé que le prononcé du jugement soit fixé proforma au 14 février 1984.

Nos meilleurs voeux à tous nos clients et amis!

YVAN DOYON & FILS INC.
Disraëli
479, Ave Champlain, 449-3238

Le cadeau idéal

Spécial **\$119,95**

En chêne naturel ou teint, (sur modèle ci-haut seul.)

Prix en vigueur jusqu'au 20 décembre 1983

• Nouvel exécutif

HAM-NORD - La Chambre de commerce de Ham-Nord s'est dotée d'un nouveau bureau de direction qui sera présidé par M. Laurent Juneau. Ce dernier sera secondé par Louise Aubert, à titre de première vice-présidente et de Gaston Pépin au poste de deuxième vice-président.

L'ex-président, M. René Couture s'est vu confier le dossier de la récupération à Ham-Nord. Il sera secondé dans son travail par Récupération Bois-Francis.

Concours "Tire ton escompte, économise des dollars à coup sûr" en vigueur jusqu'au 10 déc. 83.

Luminares Bois-Francis

VICTORIAVILLE 39 nord, boul. Bois-Francis 95483
PLESSISVILLE 1735 St-Casimir

JOYEUX NOËL... CHEZ CLAUDE PAYETTE



Porte-documents

Style «Exécutif», 3 compartiments avec division. Dimensions: 18 1/2" x 13" x 4". Couleurs: brun, noir, bourgogne.

Régulier: 77,00 \$
Spécial: **49,99 \$**

Samsonite, robuste, serrure à combinaison. Epaisseur: 5". Couleurs: noir, brun, bourgogne.

Régulier: 126,00 \$
Spécial: **99,00 \$**

Lampe

Abat-jour 7" de diamètre. Portée du bras: 33". Fixation incluse. Choix de couleurs.

Régulier: 29,00 \$
Spécial: **19,99 \$**

Calculatrice Canon

Capacité 10 chiffres. Fonctionne avec batterie ou adaptateur. Modèle de bureau, pratique.

Régulier: 99,95 \$
Spécial: **89,95 \$**

Bureau et chaise

Bureau pour étudiant. 24" x 48". 1 tiroir-filière et 1 tiroir-utilité. Fini chêne.

Chaise, posture sténo. Piètement chromé sur roulettes de caoutchouc de 2". Couleurs: brun ou noir.

Régulier: 259,00 \$
Spécial: **159,00 \$**

Régulier: 121,00 \$
Spécial: **79,00 \$**

Classeur

2 tiroirs-lettres. Profondeur: 18" Couleur: beige.

Régulier: 113,95 \$
Spécial: **69,95 \$**

Tous les autres classeurs sans suspension sont également réduits.

Globe terrestre politique

12" de diamètre.

Régulier: 39,95 \$
Spécial: **29,95 \$**

Autres modèles disponibles.

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

la librairie

30, rue Wellington Nord 565-8885
Place Belvédère 821-2356 SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie 567-8544

M. Robert McGee saura bientôt si son message a été enregistré

Un Sherbrookois tente de communiquer avec Columbia

par Michel Morin

SHERBROOKE — "Allô... W5-LFL, ici la Terre!"

Ces quelques mots ont sûrement été répétés à maintes reprises depuis les derniers jours par des sans-filistes de la région désireux d'obtenir une communication directe avec l'astronaute Owen Garriot qui, à bord de la navette spatiale Columbia, est entré en communication avec certains de ces mordus de la radio amateur de toute l'Amérique du Nord.

C'est qu'à bord de la navette spatiale, Owen Garriot — "le W5-LFL des ondes" — a participé à un programme de communications avec des milliers de sans-filistes de l'Amérique du Nord.

Et de ces sans-filistes, M. Robert McGee de Sherbrooke a souvent tenté de rejoindre l'astronaute à

"Je me suis toujours intéressé aux nombreuses facettes de la radio. Dans l'armée, j'étais signaleur et après mon accident, j'ai débuté dans le domaine de la radio amateur. Et c'est depuis ce temps que je m'intéresse à cela."

De l'avis de M. McGee, les probabilités d'entrer en contact avec Columbia sont d'une chance sur 1.000.

"Mon signal, s'il a effectivement été capté par Columbia, a été enregistré sur une bande magnéto-copie. A l'arrivée de la navette, tous les amateurs dont le signal aura été capté sur la bande recevront une confirmation de leur essai."

A chaque heure et 27 minutes du

depuis que j'essaie de la rejoindre que je ne veux pas rater ma dernière chance", de lancer en riant le sans-filiste.

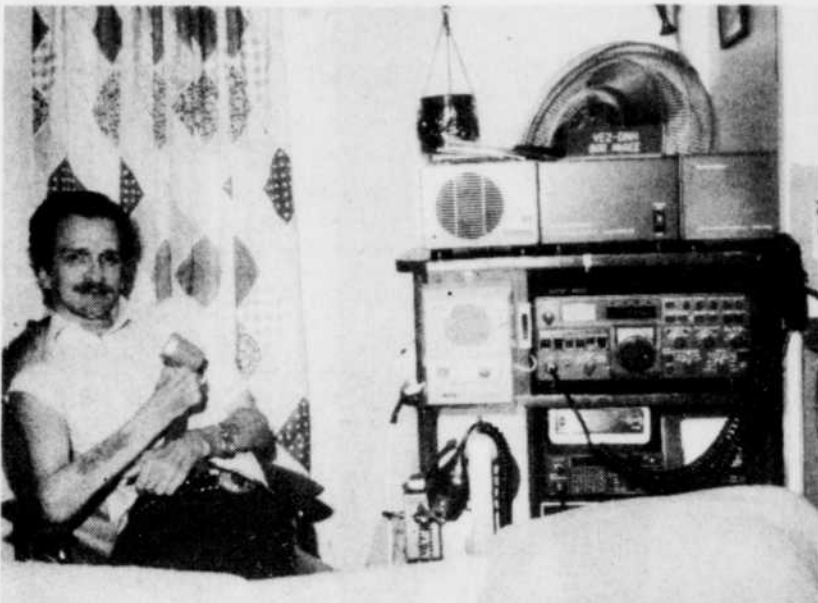
Première mondiale

D'autre part, le président du club Sher-Ham, M. Guy Robillard, estime que ces communications directes avec Columbia constituent une première mondiale.

"C'est effectivement la première fois qu'il nous est offert d'établir un contact direct avec un astronaute qui est en orbite autour de la terre. La navette spatiale Columbia est située à quelque 135 milles de nous", de dire M. Robillard.

Utilisant la bande MF — toutefois pas la même bande que les stations radiophoniques — la réception des propos de l'astronaute se faisait sur la fréquence 145.55.

"Mais dans notre champ d'action, nous ne disposons que d'une courte période de deux minutes et demi pour entrer en contact avec la navette et aussi pour recevoir la confirmation de l'astronaute. La navette voyage tellement vite (17 000 milles à l'heure) que nous ne pouvions pas avoir une longue conversation puisque, en moins de deux, Columbia n'était plus dans notre champ de réception", d'expliquer M. Robillard.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Microphone en mains, M. Robert McGee a tenté à maintes reprises de rejoindre Columbia. Il ne saura que dans quelques temps si ses essais ont porté fruit.

bord de la navette qui est en orbite autour de la Terre depuis maintenant plus d'une semaine.

Membre du club de radio amateur Sher-Ham, M. McGee a passé de longues heures rivé à son appareil, le microphone de transmission dans les mains, pour tenter d'obtenir une communication avec l'astronaute.

"J'ai essayé à au moins cinq reprises de rejoindre Columbia depuis les derniers jours. Je ne sais pas encore si j'ai réussi, mais j'obtiens sûrement plus de précisions dans les prochains jours. Je ne peux pas savoir immédiatement si Columbia a reçu mon message. Si c'est effectivement le cas, je recevrai dans les prochains jours une carte de Columbia confirmant que l'astronaute Garriot m'a entendu. J'espère bien obtenir cette carte", de révéler M. McGee lors d'une rencontre effectuée hier à son domicile.

Paraplégique depuis l'âge de 19 ans (il en a maintenant 42) à la suite d'un accident subi en Suisse alors qu'il était membre de l'armée canadienne, M. McGee s'intéresse à la radio depuis 20 ans. C'est somme toute son seul passe-temps.

jour, il était possible pour les sans-filistes canadiens d'entrer en communication avec Owen Garriot. Mais la durée de ces contacts n'est que d'une minute et 25 secondes.

"10 fréquences étaient disponibles pour atteindre la navette, mais Owen Garriot ne disposait que d'une fréquence pour répondre aux signaux, de dire M. McGee. Mais j'ai néanmoins entendu clairement une conversation entre un type de Houston et les occupants de la navette spatiale."

M. McGee croit par ailleurs qu'un type de l'Etat du Vermont a réussi à établir un contact avec Columbia. "En écoutant les conversations, j'ai cru déceler que WA1-OVV (le sans-filiste du Vermont) a établi une communication avec Columbia. Je n'en suis pas sûr, mais je pense bien qu'il a réussi."

Et c'est ce matin que les dernières tentatives pour établir un contact avec Columbia se sont faites. Pour un M. McGee entendait bien hier profiter de sa dernière chance pour rejoindre la navette spatiale avant qu'elle ne soit de retour sur Terre.

"J'ai tellement eu mal à la tête

Au congrès de la FTQ

Déclaration de principe en faveur de la réduction du temps de travail

MONTREAL (PC) — La FTQ a adopté mercredi une déclaration de principe sur la réduction du temps de travail, sans préciser si elle revendiquera une compensation financière partielle ou entière pour les syndiqués. Elle a également recommandé de bannir le temps supplémentaire comme pratique courante.

A l'issue d'un fastidieux débat sur l'ampleur d'une compensation financière, les 1.000 délégués présents au congrès de la FTQ à Montréal ont convenu d'adopter dans l'ensemble leur énoncé de principe, puis de discuter à part le principe du dédommagement financier pour les syndicats qui négocient cette semaine de travail réduite.

La réduction du temps de travail est un des facteurs étudiés par la Fédération des travailleurs du Québec, dans le but de créer de l'emploi et de "partager nos jobs avec ceux qui n'en ont pas", comme le lançait un délégué.

L'énoncé de politique ne représente qu'une recommandation générale de la centrale à ses syndicats et associations locales. Celles-ci négocient individuellement chaque convention, en tentant de respecter l'esprit de la déclaration de politique de la FTQ.

L'énoncé sur la réduction du temps de travail a été majoritairement entériné par l'assemblée générale des délégués, mais la clause sur l'ampleur de la compensation financière a semé la division au sein des membres.

Nombre de délégués revendiquaient que soit ajouté à la déclaration de principe le fait que la réduction de la semaine de travail sera acceptée à condition que les membres obtiennent une compensation financière et le maintien de leurs avantages sociaux. Ainsi, un syndicat négociera la réduction de la semaine de 40 à 35 heures, mais sans pertes d'avantages sociaux ni de salaire. Les heures ainsi sauvées seraient redistribuées aux sans-emplois ou aux employés à temps partiel, contribuant ainsi à créer de l'emploi.

Le ministre Garon semble délaissier l'agriculture

- le président de l'UPA

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, semble délaissier l'agriculture pour s'occuper presque exclusivement des pêcheries, estime le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Jacques Proulx.

"On n'a rien contre les poissons, mais M. Garon doit se rappeler qu'il est aussi ministre de l'Agriculture et que ce n'est pas le travail qui manque en ce domaine", a-t-il affirmé hier devant les quelque 400

délégués au congrès de l'UPA, à Québec.

Selon M. Proulx, l'année qui se termine a été "bien tranquille et fort décevante" sur le plan de l'agriculture au Québec.

JOURS BONIS DE NOËL

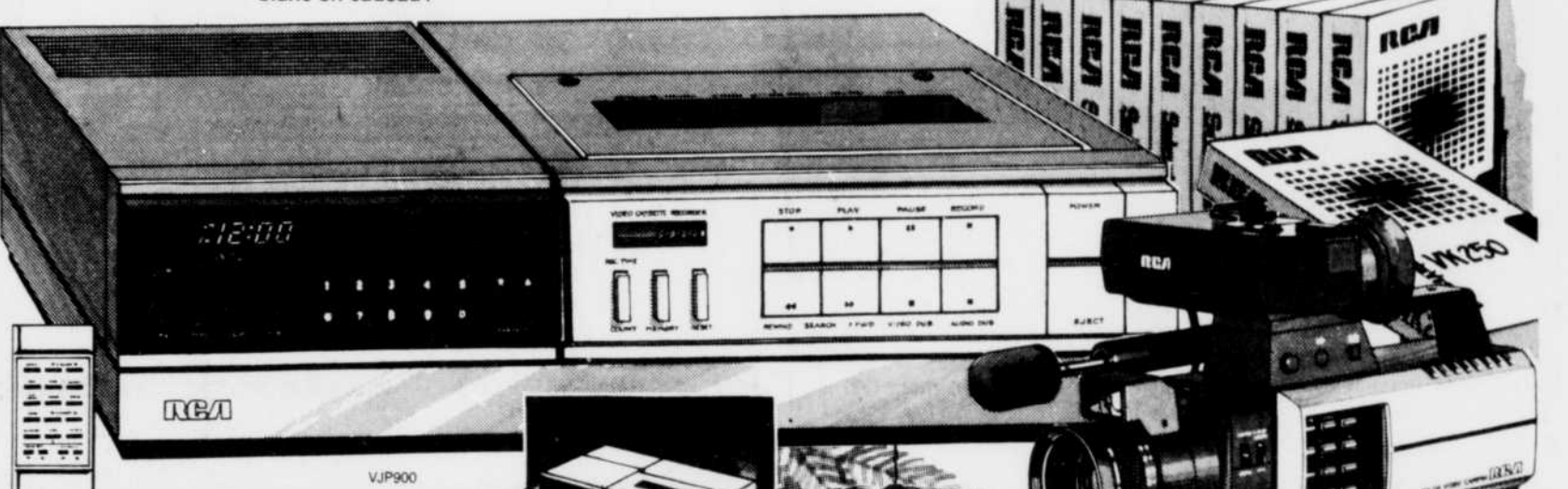
RCA

ACHETEZ CE VCR RCA POUR LES FÊTES

OBTENEZ DIX CASSETTES GRATUITES

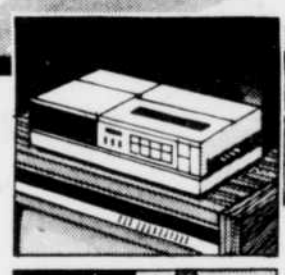
UNE VALEUR DE PLUS DE 100\$ AU DÉTAIL

Faites cadeau d'un nouveau VCR RCA à votre famille pour Noël... et profitez-en tout de suite grâce aux 10 cassettes offertes en prime. Ajoutez une caméra... obtenez 5 autres cassettes gratuites. Complétez votre ensemble vidéo avec un téléviseur ColorTrak et nous vous offrons un nouveau téléviseur noir et blanc en cadeau!



Le 900 convertible de RCA: le modèle de table qui se transforme instantanément en portatif

- Le principe de raccordement sans fil du 900 permet de glisser le VCR en place sur l'unité de base-synchronisateur, le transformant ainsi de modèle portatif en modèle de table, instantanément.
- 3 modes d'alimentation c.a.-c.c.: se transforme instantanément en ensemble portatif de cinéma-maison avec l'addition d'une caméra facultative et d'une pile rechargeable ou d'un cordon d'alimentation c.c.
- Programmation électronique de 21 jours, 8 événements.
- Capacité d'enregistrement-lecture en stéréo.
- Système de balayage hélicoïdal à cinq têtes avec effets spéciaux "trame fixe": arrêt sur image, ralenti, exploration visuelle avant et arrière, avance image par image et lecture en sens inverse.
- Télécommande infrarouge des effets spéciaux et des fonctions de l'enregistreur.
- Compatible avec le Centre de commande numérique de TV-VCR-Lecteur vidéodisque de RCA.



GÂTEZ VOTRE FAMILLE AVEC CETTE CAMÉRA



OBTENEZ CINQ CASSETTES GRATUITES

UNE VALEUR DE PLUS DE 50\$ AU DÉTAIL

Caméra couleur sonore de luxe de RCA

- Mise au point, équilibre du blanc et diaphragme automatiques — tous avec commande manuelle prioritaire.
- Excellents résultats sous un éclairage faible — ne requiert que 10 lux.
- Tube analyseur Saticon de 1,7 cm (2/3 po) livrant une image brillante avec un minimum de traînage horizontal et de décalage.
- Viseur noir et blanc amovible avec télécommande de caméra
- Titreur de 62 caractères avec chrono-dateur.
- Mentions à l'écran du viseur.
- Télécommande du VCR — compatible avec le VCR VJ900.
- Objectif zoom motorisé f1.4 — 6:1.
- Commande automatique de fondu.
- Enregistrement séquentiel.

DÉPOSEZ CETTE TÉLÉ COLORTRAK DE 48 cm (20 po)* SOUS L'ARBRE DE NOËL...

OBTENEZ UNE TELE NOIR ET BLANC GRATUITE

Bonis de Noël RCA avec certains lecteurs vidéodisques... voyez votre marchand participant RCA dès aujourd'hui.

Le degré de participation à cette promotion est laissé à la discrétion de chaque marchand participant.

DEPOSITAIRES					
VIDEOTECH INC. 910, King ouest Sherbrooke	SOCIETE DE LOCATION BESSAC 427, rue Gall ouest Sherbrooke	MICHEL CARRIER RADIO T.V. ENR. 80-12e Avenue sud Sherbrooke	LES MEUBLES P. BOUDREAU INC. 5112, boul. Bourque Rock Forest	MEUBLES GEVRY INC. 400, rue Principale Magog	VIDEOTECH INC. Galeries Orford 1700, rue Sherbrooke Magog
MEUBLES P. BOUDREAU 5112, boul. Bourque Rock Forest	MEUBLES GEVRY INC. 400, rue Principale Magog	VIDEOTECH INC. 190, Lindsay Drummondville	RAYMOND ROUSSEAU MEUBLES 162, rue Principale Lambton	MAGASIN ORPHA ROBERT 135, rue Principale Lac Drolet	CENTRE DU MEUBLE R.G. LTÉE 392, 21e Rue Weedon
SON ET IMAGE P.G.S. INC.					
10, rue Main Coaticook					

MERCI

**À VOUS CHERS CLIENTS D'AVOIR
PATIEMMENT TOLÉRÉ LES TRAVAUX
DE VOIRIE EFFECTUÉS DERNIÈRE-
MENT SUR LA RUE WELLINGTON.**

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS, L'INTÉRÊT
CONSTANT QUE VOUS AVEZ MANIFESTÉ À L'ÉGARD
DE NOTRE MAGASIN NE FAIT QU'AMPLIFIER NOTRE
DÉSIR DE VOUS MENER SUR LA VOIE DE LA
SATISFACTION ET DES MEILLEURS PRIX.

Héritage

l'alimentation à bon compte

470 SUD, RUE WELLINGTON

Dans l'industrie et les institutions d'enseignement Le contrat des ordinateurs: la colère après la stupéfaction

par André Noel

MONTREAL (PC) — Les réactions de stupéfaction à l'annonce du gouvernement québécois d'accorder au consortium Comterm-Matra un premier contrat pour 9,000 micro-ordinateurs scolaires se sont transformées mercredi en une vague de colère, qui a déferlé tant dans l'industrie que dans les institutions d'enseignement.

"Il est clair que le gouvernement n'a pas respecté les règles du jeu", a déploré la directrice du Conseil de l'industrie électronique du Québec lors d'une entrevue téléphonique.

Selon Mme Nicole Pageau-Goyette, il n'y a même pas eu d'appel d'offres. Le gouvernement a envoyé un télégramme demandant aux compagnies intéressées de lui fournir cinq pages de renseignements

vendredi soir et mardi il rendait sa décision.

"Les firmes d'informatique ne sont pas tant frustrées de ne pas avoir décroché le contrat que choquées de s'être fait rouler", a expliqué Mme Pageau-Goyette.

Quand le gouvernement a remis son cahier de spécifications, en juin dernier, bon nombre de sociétés ont investi beaucoup de ressources pour déve-

opper des offres susceptibles d'intéresser les ministères impliqués, a-t-elle affirmé.

"Certaines compagnies ont fait des dépenses considérables dans l'espoir de décrocher le contrat. Plusieurs personnes au sein de l'industrie ont fait des voyages fréquents en Europe et aux Etats-Unis pour tenter de trouver la meilleure solution."

Selon Mme Pageau-Goyette, le gouvernement a fait perdre temps et argent aux firmes d'informatique. En revanche, il a perdu sa crédibilité auprès d'elles.

Dés pipés

La réaction est aussi virulente parmi les institutions d'enseignement concernées. La Fédération des cégeps a émis un communiqué pour exprimer son indignation.

"Les dés étaient pipés à un très haut niveau", a estimé le directeur du secteur de développement informatique des systèmes des collèges, lors d'une entrevue téléphonique. 2,000 des 9,000 micro-ordinateurs sont destinés aux cégeps.

Tout comme l'industrie, la consultation du ministère de l'Éducation au sein des institutions a monopolisé beaucoup de ressour-

ces, a affirmé M. Gilles Charest. Les cégeps ont créé des équipes spéciales pour étudier les avantages des différents micro-ordinateurs, la Fédération des cégeps a versé certains de ses membres à temps plein dans le dossier, les collègues ont retardé l'achat de machines, etc.

"Les cégeps considèrent s'être fait complètement leurrer par le gouvernement dans cette histoire, a dénoncé M. Charest. Ils ont collaboré de bonne foi mais ont été complètement exclus du processus de décision au point qu'ils se demandent si le choix n'était pas arrêté avant même que ne soit lancée la demande de consultation."

La Fédération aurait par ailleurs souhaité que le ministère de l'Éducation ne s'approvisionne pas auprès d'un seul fournisseur afin d'assurer plus de concurrence dans le service.

DROGUÉS ANONYMES
564-1717
(code 547)
846-2061

Québec justifie son choix

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a retenu Bytec-Comterm pour fournir les ordinateurs dans les écoles parce que c'est l'entreprise québécoise qui offrait le meilleur prix, la meilleure expertise de la chaîne de montage ainsi que les meilleures retombées économiques et technologiques.

Et si la décision a été prise aussi rapidement, c'est parce que le dossier avait été bien préparé, ont fait valoir hier les ministres Camille Laurin, Rodrigue Biron et Gilbert Paquette pour justifier le dénouement-surprise de ce dossier à l'étude depuis un an.

C'est le premier ministre René Lévesque, de passage mardi à Paris, qui a annoncé l'octroi d'un premier contrat de fabrication de 9,000 ordinateurs, pour près de \$30 millions, au consortium formé de

Bytec-Comterm et de la firme française Matra informatique.

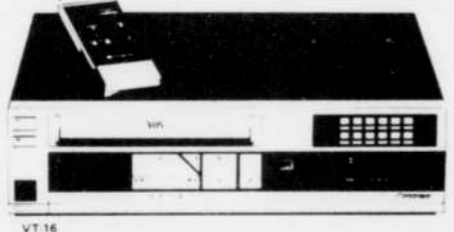
L'industrie électronique québécoise et les commissions scolaires et collèges se sont montrés étonnés de la rapidité avec laquelle le gouvernement a fait connaître son choix, à peine 48 heures après que les entreprises eurent présenté leurs offres.

un cadeau qui ne s'égratigne pas...

vidéo vidéo vidéo

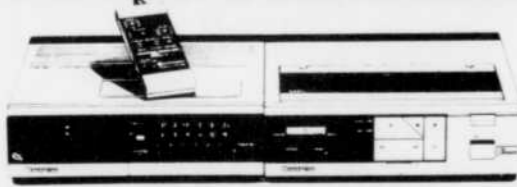
HITACHI

VIDEO GARANTI 2 ANS SUR PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE



- VT 16**
- Chargement de cassette avant
 - Deux têtes
 - Minuterie instantanée pour enregistrement
 - Télécommande sans fil
 - 6 programmes / 2 semaines

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN



- VT 3P PORTATIF**
- Trois têtes
 - "Field Still"
 - Minuterie instantanée pour enregistrement
 - 6 programmes / 2 semaines

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

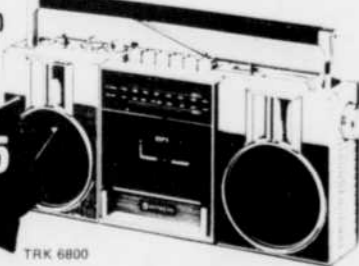


- VK-C830**
- Montage de scènes raccordées
 - Télécommande avec fil
 - 11 positions
 - 3.6 kg

LES PORTATIFS

HITACHI

TRK 6800



99⁹⁵

KH 437



27⁹⁵

LE FOUR MICRO-ONDES

HITACHI



PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

LES TÉLÉCOULEURS

HITACHI



PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

- Luminar 20, 20"
- Commande des couleurs
- Meuble en bois

TÉLÉ-SON

124, Wellington n.,
Place Wellington,

566-8744



Richard Dion, prop.,
17 ans d'expérience

FUTUR BYTE

Centres de conseils en ordinateurs

Les samedis de Futur Byte Modems automatiques

**199\$
ou moins!**

Pour tout type d'ordinateur.



Saisissez l'occasion d'enrichir votre système d'un apport de première importance puisqu'il vous donne accès à toutes les banques d'information sur simple appel téléphonique.

Montréal
1189 Place Philipps
H3B 3C9
(514) 861-2831

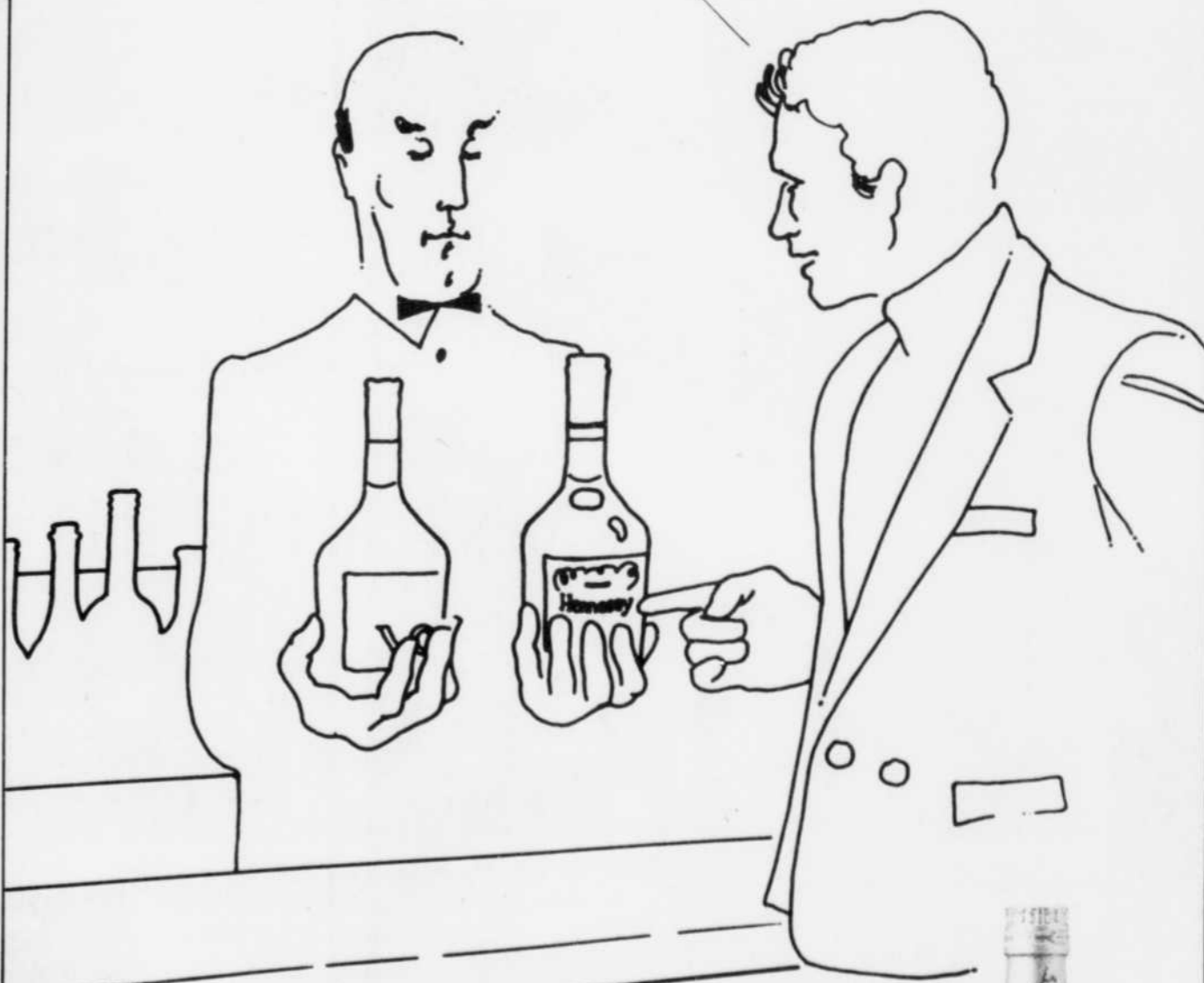
Longueuil
1295 Ch. Chambly
J4J 3X1
(514) 677-5264

Montréal
6346 est. Jarry
H1P 1W3
(514) 327-3121

Sherbrooke
1576 ouest. rue King
J1J 2C3
(819) 564-1202

Trois-Rivières
1366 boul. des
Recollets
(819) 373-7372

*Celui-la c'est pour tout le monde...
Le Hennessy c'est pour moi!*



Hennessy

Le plus subtil
des grands cognacs



NOËL CHEZ MIRACLE MART C'EST LA FÊTE DES BAS-PRIX!

Jamais
on n'a eu
des prix aussi bas
pour Noël!

Notre
personnel
et nos
prix
font toute
la différence!

Miracle Mart

COMMODORE 64

**L'ordinateur personnel de
calibre professionnel!**

Mémoire de 64K plus option CP/M pour
les affaires, l'éducation et pour usage
personnel. Graphisme couleur avancé
avec son et musique de calibre
professionnel!



368⁸⁸

Datasette

59⁸⁸

Enregistreuse compacte servant à
conserver et retracer vos programmes
sur rubans-cassettes conventionnels!

LE COMMODORE
VIC-20



138⁸⁸

Des caractéristiques uniques pour un ordinateur de
ce prix! Clavier standard à 65 caractères graphiques,
langage BASIC puissant, 16 couleurs, 4 amplifications
de son et 4 clés de fonctions programmables.

PRIME!

\$150 en coupons-rabais
à l'achat d'un ordinateur, jeu vidéo, produit
audio, ou appareil 35mm de plus de \$95!

Livret de coupons
Magie Miracle



Miracle Mart



39⁸⁸

NOUVEAUTÉ!
Image MD60
• Avance du film
motorisée
• Flash automatique
• Couverture
rabattable
• Objectif rapide
et précis

APPAREILS DISC
IMAGE
Image M40

• Ultra-léger et compact
• Chargement facile
• Flash incorporé!



29⁸⁸

Zoom Image
80-200 MFZ

• Objectif zoom
macro à com-
mande unique
• Rapproche
jusqu'à 4X
du sujet!



128⁸⁸

IMAGE
**L'objectif le plus
populaire au
Canada!**



59⁸⁸

Image 28mm F/2.8
Grand-angle rapide pour
photos de groupes ou
prises de vues générales.

PAQUET SURPRISE!

Les Films Image en paquet
de 2... plus de photos,
plus d'économies!



110-24/
pat. de 2 **3⁷⁹**

135-24/
pat. de 2 **3⁹⁹**

135-36/
pat. de 2 **4⁹⁹**



DURACELL
**Piles alcaline
longue-durée**

Format
C, D ou AA **4 4⁹⁹**
ch.

Une aubaine!



128⁸⁸

Sanyo M7100

Enregistreuse à cassettes AM FM
stéréo miniature avec micros
incorporés et pose à
commande directe.

Sanyo MG-7

Lecteur de cas-
settes stéréo
portatif avec arrêt
automatique et
écouteurs légers.

39⁸⁸



99⁸⁸

Sanyo M9800

Enregistreuse à cassettes AM FM stéréo avec
micros incorporés et contrôle de tonalité.

SANYO



Canon TP8
Affichage & impri-
mante. Fonctionne
sur CA CC.

34⁸⁸

Canon


12⁸⁸ SOLAR!
Canon LS4
8 chiffres et
mémoire. Fonc-
tionne à l'énergie
solaire

13⁸⁸
**CONVERSION
METRIQUE!**

Canon

Canon F44
21 fonctions scien-
tifiques et statisti-
ques. Coupe-circuit
automatique.

18⁸⁸



318⁸⁸

Minolta X-700

35mm à exposition automatique ou
programmée et débravement manuel.
Objectif 50mm F/2 lens. **Sac de
loisirs en prime, directement
de chez Minolta!**



Minolta AF2M

35mm à exposition,
mise au point et
flash automatiques.
Avance et rebou-
lage du film
motorisés.

158⁸⁸



Nikon EM

35mm à exposition auto-
matique avec avertisseur
sonore "BIP BIP". Objectif
50mm F/1.8 E.

178⁸⁸



A ne pas manquer!
39⁸⁸

Polaroid Sun 640 RF

Appareil instantané automatique avec flash
électronique et mise au point pré-réglée.

Polaroid

**Polaroid 660 Sun
RF**

Appareil instantané à
mise au point automa-
tique au sonar et flash
incorpore.

75⁸⁸

Miracle Mart

**2^{ème}
JEU DE
PHOTOS**

99[¢]

Procédé C-41 seulement. Offres de coupons et film avec développement compris non-éligibles.

CENTRE de la PHOTO

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS MIRACLE MART